

Orientations de planification pluriannuelle de l'immigration au Québec

Avis d'Expert¹

Pierre-Carl Michaud
Chaire Jacques Parizeau en politiques économiques
HEC Montréal

Février 2025

¹ Je voudrais remercier un certain nombre de personnes m'ayant aidé dans la rédaction de cet avis. D'abord, je souhaite remercier Pierre Fortin, Anne Michèle Meggs, Daniel Parent, Benoit Dostie, Jean-François Gauthier, David Boisclair et Frédéric Fleury-Payeur pour les échanges qui ont contribué à ma réflexion. Je voudrais remercier Xavier Dufour-Simard pour son travail exceptionnel avec les microdonnées de Statistiques Canada (à travers le Centre interuniversitaire québécois en statistiques sociales), François Laliberté Auger pour son aide avec les données de l'ISQ et Yann Décarie pour ses conseils méthodologiques sur les dimensions démographiques. Finalement, je souhaite remercier Sébastien Ménard du MIFI pour les recommandations sur les sources de données et leur interprétation. Je demeure seul responsable des analyses et interprétations présentées dans cet avis.

Mandat et Plan de l'avis

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a demandé un avis d'expert sur les orientations de la prochaine planification pluriannuelle de l'immigration au Québec. En particulier, le MIFI souhaite un avis répondant aux questions suivantes :

1. Quels sont les défis des prochaines décennies sur les plans démographiques, économiques et linguistiques auxquels fait face le Québec et dans quelle mesure l'immigration peut-elle contribuer à y répondre ?
2. Quels sont les défis particuliers liés à l'immigration temporaire et quels sont les éléments à considérer lors de la planification pluriannuelle pour y faire face ?
3. Quels sont les impacts d'une réduction, d'une stabilisation ou d'une augmentation de l'immigration, tant permanente que temporaire, au Québec ?
4. Notamment en considérant le passage de certains immigrants temporaires vers l'immigration permanente, comment réduire l'immigration temporaire de telle sorte que l'on minimise les effets négatifs et maximise les effets positifs sur l'économie québécoise ?
5. Quels sont les indicateurs à mesurer périodiquement afin de suivre les effets de l'immigration – permanente et temporaire – sur la capacité d'accueil du Québec et sur le succès de l'intégration des nouveaux arrivants ?
6. Quelles mesures, notamment législatives et réglementaires, seraient à prendre pour être en mesure de conjuguer les bénéfices de l'immigration tout en minimisant les enjeux, comme l'anglicisation, la diminution de l'innovation et de la productivité, la crise du logement, la pression sur les services publics et l'offre de francisation, etc.

Ces questions sont ambitieuses et ont une large portée. J'aborde ce mandat de la perspective d'un économiste qui s'intéresse aux politiques, et en particulier à la démographie. Les enjeux de l'immigration interpellent plusieurs disciplines. À plusieurs endroits, je noterai les limites de mes connaissances sur ce sujet et où des perspectives provenant d'autres disciplines devraient avoir davantage de poids dans vos réflexions que la mienne. Je note que des réponses satisfaisantes à ces questions demandent des données et des outils qui n'étaient pas disponibles. J'ai donc premièrement consacré un temps considérable à décortiquer les flux migratoires entre le statut de résident non permanent et permanent, un élément central à mon avis pour votre réflexion. Ceci m'a permis de construire un modèle de projection de la population se basant sur les projections de l'ISQ afin d'évaluer des scénarios alternatifs de planification, ce que je ferai dans la dernière section de l'avis.

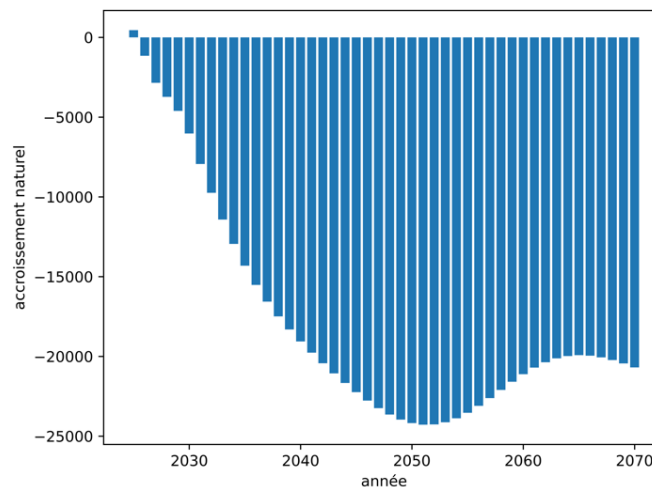
Parce qu'elle est un objectif important d'une politique d'immigration, je me suis ensuite intéressé à la question de l'intégration économique des immigrants récents à l'aide des microdonnées administratives de Statistique Canada. Entre autres, j'ai voulu comprendre si les profils d'intégration sont différents entre les résidents temporaires et permanents, une question que je trouve fondamentale. J'ai aussi regardé si la dynamique de migration interne de l'immigration internationale était propice à réduire la rareté de main-d'œuvre, un motif souvent évoqué par les groupes de pressions. J'ai porté peu d'attention aux enjeux linguistiques dans cet avis, parce que ce n'est pas mon domaine d'expertise. Mais j'analyse quand même l'enjeu à l'aide des données de Statistique Canada et sur l'importance de la francisation des immigrants. Je reviens dans la dernière section de l'avis sur mes conclusions en réponse aux questions posées.

Contexte démographique

Plusieurs sociétés vivent une transformation démographique. Le Québec n’y échappe pas. D’abord, l’écho provenant du boom démographique du milieu du siècle dernier, dans les termes de David Foot², se traduit par un vieillissement démographique qui est dans sa phase la plus aiguë pour les 15 prochaines années. Parce que le taux de fécondité demeure bas et l’espérance de vie ne cesse de progresser, la pyramide des âges va se transformer, si rien ne change, en forme rectangulaire d’ici une vingtaine d’années. C’est une profonde transformation qui présente un lot de défis. Le contexte démographique n’a pas beaucoup changé depuis le rapport publié il y a trois ans par Pierre Fortin, mais je me concentrerai à actualiser certains chiffres et à mettre en contexte de nouvelles données.³ Je veux d’abord mettre l’accent sur les projections démographiques et donc l’importance démographique, mais aussi économique de l’immigration.

Comme le présente la Figure 1, l’accroissement naturel de la population québécoise, c’est-à-dire la différence entre les naissances (+) et les décès (-) est négatif sur la période selon les plus récentes projections de l’Institut de la Statistique du Québec (ISQ) alors qu’il a été toujours positif depuis que l’ISQ collecte des données. Donc, en l’absence d’autres sources de croissance, le Québec ferait face à une décroissance de sa population dans les décennies à venir.

Figure 1 Accroissement naturel projeté 2025-2070



Source : Projections démographiques du Québec et de ses régions 2021-2071, Institut de la Statistique du Québec (ISQ, 2024a)

L’autre source est l’immigration, à moins d’un revirement majeur au niveau des naissances (hausse de la fécondité) ou des décès (hausse de l’espérance de vie).⁴

² Foot, D.K. (2000) : Entre le Boom et l’Écho 2000, Boréal.

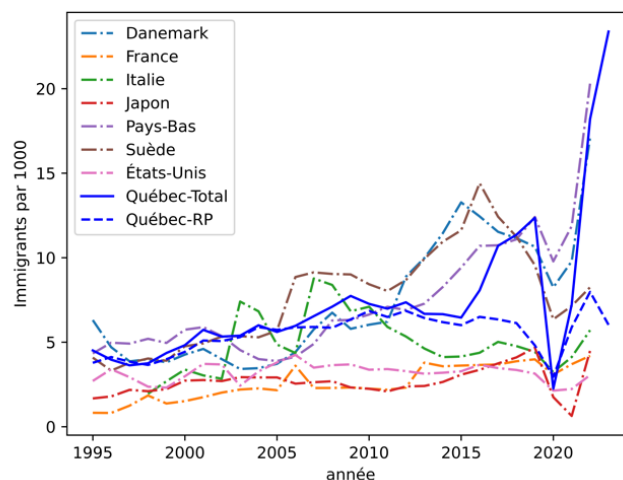
³ Fortin, P. (2022) : [La politique d’immigration fédérale expansive : conséquences pour le Canada et pour le Québec](#). Étude soumise au MIFI, mai 2022.

⁴ Dans cet avis, nous allons nous concentrer sur l’immigration internationale. Une autre composante de l’accroissement démographique est l’immigration interprovinciale. Cette migration a un impact net légèrement négatif en moyenne (-4 105 de 2023 à 2024).

L'immigration sera donc l'unique moteur de la croissance démographique dans les décennies à venir.⁵ Le Québec est une terre d'accueil prisée depuis des décennies. Comme le montre la Figure 2, tirée de données provenant de l'OCDE et de l'ISQ pour le Québec, le taux d'immigration internationale a toujours été élevé au Québec, en comparaison de pays comme la France, les États-Unis et l'Italie, avoisinant, avant 2015 autour de 5 à 6 immigrants pour 1000 habitants. De manière générale, le Québec a un taux d'accroissement migratoire élevé parmi l'ensemble des pays de l'OCDE. Le Québec n'est donc pas réfractaire à l'immigration, loin de là.

Exception faite de 2020, année pandémique qui a grandement restreint les mouvements de population, le taux d'immigration a explosé depuis 2016 et atteint un niveau d'environ 25 pour 1000 en 2023. Comme le mentionne l'ISQ dans son Bilan démographique de mai 2024 (ISQ, 2024b), le taux d'accroissement migratoire n'a jamais dépassé 30 pour mille depuis 1950.⁶ Des niveaux de 20 à 25 ont été atteints seulement par Israël dans les années 1960 et plus récemment par l'Irlande en 2006. Quelques pays d'Europe ont des niveaux similaires au Québec à l'heure actuelle (Pays-Bas, Danemark). Donc, le niveau récemment atteint par le Québec est parmi les plus élevés des 70 dernières années. D'un point de vue démographique, il s'agit d'un évènement exceptionnel.

Figure 2 Immigration internationale par millier de population



Source : ISQ pour le Québec et OCDE pour les autres pays.

Cette transformation s'est faite par des chemins différents que ce qu'on voyait auparavant. La Figure 2 présente une distinction importante entre le flux d'immigration internationale total et celui qui provient seulement d'immigrants avec le statut de résident permanent à l'arrivée (pointillé bleu). Jusqu'en 2016, l'immigration internationale se résumait à cette trajectoire seulement, une entrée directe de l'étranger, par un mécanisme

⁵ David Foot, dans son livre *Entre le Boom et l'Echo* a affirmé que « la démographie explique les deux tiers de n'importe quoi ». On peut donc peut-être dire que c'est maintenant l'immigration qui expliquera au Québec les deux tiers de presque tout.

⁶ ISQ (2024b), *Le Bilan démographique du Québec*. Édition 2024. On peut même observer que l'accroissement total de la population n'a pas été aussi élevé, exception faite du *Baby boom* des années 1950 depuis plus de 150 ans.

de sélection bien établi. Avant 2016, la presque totalité des immigrants venait de l'étranger sélectionné pour devenir résident permanent. Toutes les autres voies de l'immigration étaient courtes et étroites. Depuis 2016, les choses ont changé. Il existe maintenant un ensemble d'immigrants qui arrivent au Québec avec un statut de résident non permanent (RNP), soit par le biais d'un permis de travail, d'études ou parce qu'ils ont fait une demande d'asile. Des restrictions ont été levées pour les permis et les demandes d'asile, en particulier en provenance des États-Unis. Comme le montre la Figure 2, alors que l'immigration permanente reste sensiblement aux mêmes niveaux historiques, l'immigration temporaire a explosé. Ceci représente un défi en termes de politiques publiques. Comment planifier l'immigration des prochaines années dans un tel contexte? Comment le Québec peut-il le faire quand il contrôle seulement en partie les décisions en termes de politiques d'immigration?

Constat 1

Sans immigration, la population du Québec va diminuer dû à un accroissement naturel négatif. Le Québec a un taux d'immigration internationale parmi les plus élevés de l'OCDE et ce taux a augmenté drastiquement dans les dernières années dû à l'augmentation du nombre de résidents non permanents.

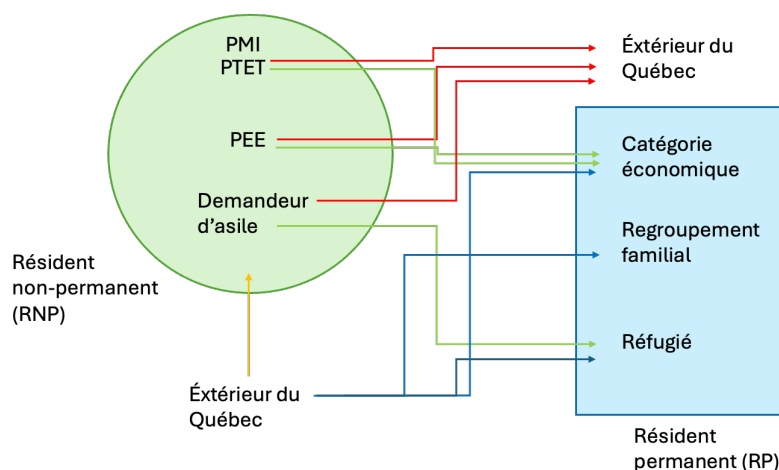
La dynamique de l'immigration internationale

Afin de s'y retrouver et de bien comprendre les flux migratoires internationaux au Québec, il faut d'abord comprendre la nomenclature statistique de l'ISQ (et de Statistiques Canada). Je veux m'attarder à la question de la dynamique, car elle est la clé pour comprendre les choix qui se présentent au gouvernement du Québec. Le solde des résidents temporaires est une estimation de toutes les personnes au Québec qui ont un statut de RNP. C'est donc un stock et non un flux. On retrouve à la Figure 3 tous les RNP présents sur le territoire du Québec dans la bulle verte. Pour simplifier, et faciliter mon analyse, notons trois grandes catégories de RNP, les permis de travail (le Programme de mobilité internationale - PMI et le Programme des travailleurs étrangers temporaires-PTET), d'études (Programme des étudiants étrangers, PEE) et les demandeurs d'asile (DA).⁷ Un individu souhaitant immigrer au Québec a deux choix : il peut venir comme RNP ou bien comme immigrant permanent. Plusieurs des programmes sont contingentés et déterminés par la planification de l'immigration tant fédérale que celle du Québec. D'ailleurs le Québec et le Canada partagent les compétences dans ce domaine, partage qui est enchâssé dans l'accord Canada-Québec de 1991 sur l'immigration.⁸

⁷ Dans cet avis, nous avons opté pour ne pas décrire chacun des programmes d'immigration temporaires et permanents. Dans une publication ultérieure, nous ajouterons une annexe permettant à un public plus large de bien comprendre la nomenclature des programmes.

⁸ On peut consulter l'accord sur le site du [gouvernement du Canada](#). Le titre de l'accord est : *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, où « aubains » désigne les temporaires. On intègre donc déjà les résidents non-permanents dans l'immigration en 1991.

Figure 3 Mécanique de l'immigration



Chaque année, le solde des RNP augmente : si un individu immigré au Québec par l'un des programmes de RNP (flèche jaune), alors qu'il diminue parce qu'un individu quitte le Québec (flèches rouges) ou bien parce qu'un individu accède à la résidence permanente directement de l'extérieur du Québec (flèches bleues). Le solde peut donc augmenter s'il y a davantage d'entrées que de sorties, mais aussi diminuer si c'est l'inverse (par exemple en 2020). Les immigrants reçus comme RP le sont dans l'une des trois grandes catégories d'admission, soit économique, regroupement familial et réfugié. Ils peuvent provenir soit des RNP ou de l'étranger directement.⁹ L'accroissement de la population dû à l'immigration internationale a donc deux composantes : la variation du solde des RNP, d'une année à l'autre, et le nombre d'immigrants obtenant la RP. L'équation d'accroissement de la population de la manière suivante :

$$\text{Pop}(t+1) - \text{Pop}(t) = \text{Accroissement naturel}(t) + \text{Immigrants (RP) internationaux (t)} - \text{Émigrants (RP) internationaux (t)} + \text{Immigrants interprovinciaux nets} + \text{Variation du solde de RNP (t)}$$

Un RNP qui obtient le statut de RP entre donc en négatif dans le solde des RNP et en positif dans le nombre d'immigrants internationaux. S'il quitte le Québec pour l'Ontario ou s'il quitte comme RNP vers l'extérieur du Canada, il apparaît seulement en négatif dans le solde des RNP.

Afin de répondre à plusieurs des questions posées pour cet avis, il faut être en mesure de bien comprendre les flux, soit l'épaisseur des flèches, à la Figure 3. L'arrimage difficile entre les estimations statistiques des agences statistiques (Statistiques Canada ou STC), l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) et les données administratives produites du ministère de l'Immigration, la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI) et d'Immigration, Réfugiés et Citoyennetés Canada (IRCC) rend la tâche ardue. Or, cet arrimage est essentiel pour bien comprendre l'effet des politiques concernant les programmes sur la taille du solde des RNP et des flux d'immigrations permanentes. En somme, comme très souvent en politiques publiques, l'infrastructure d'information n'a pas été mise à jour en amont, ou du moins simultanément, aux changements de politiques survenues au cours des 10 dernières années. Puisque cette compréhension est nécessaire,

⁹ Il existe d'autres flux, plus faibles entre les programmes. J'ai voulu volontairement simplifier en me concentrant sur les flux les plus importants.

nous avons tenté une estimation de ces flux pour les années les plus récentes, soit 2022 et 2023. Ce sont donc des estimations, sujettes à erreurs et potentiellement révisées dans le futur. Nous reviendrons dans les recommandations sur les améliorations à apporter à ce système d'information.

En se référant à la Figure 3, on peut d'abord débiter par se demander quels sont les flux qui entrent et sortent du solde des RNP. Puisque la variation de ce solde a été positive et particulièrement élevée après 2021, les entrants ont été beaucoup plus nombreux que les sortants. Le Tableau 1 montre le solde, les flux d'entrée et de sortie provenant des RNP et le flux provenant de l'immigration permanente (RP directement) au Québec à une fréquence trimestrielle.

Tableau 1 Évolution de l'immigration temporaire et permanente 2021-2024

ANNÉE	Trimestre	RÉSIDENTS NON-PERMANENTS			IMMIGRATION PERMANENTE	
		Solde au début	Variation du Solde	Entrant	Sortant	Entrant
2021	T3	261 991	13 804	40 035	26 231	14 857
	T4	275 795	(3 198)	27 589	30 787	16 022
2022	T1	272 597	3 257	28 416	25 159	13 632
	T2	275 854	25 644	45 077	19 433	18 294
	T3	301 498	34 555	63 151	28 596	20 607
	T4	336 053	24 710	47 950	23 240	16 188
2023	T1	360 763	22 771	45 077	22 306	16 063
	T2	383 534	42 180	56 675	14 495	11 617
	T3	425 714	54 075	81 814	27 739	16 516
	T4	479 789	33 027	59 276	26 249	8 612
2024	T1	512 816	38 484	64 411	25 927	13 370
	T2	551 300	36 963	63 506	26 543	16 953
	T3	588 263	26 414	68 830	42 416	16 621
	T4	614 677				

Source : Compilation des Tableaux [17-10-0121-01](#) (RNP) et [17-10-040-01](#) (RP) provenant de Statistique Canada. Consultation au 15 janvier 2025.

Le nombre de RNP est passé de 261 991 au début du 3^e trimestre de 2021 à 614 677 au début du quatrième trimestre de 2024, soit une augmentation de 135%. L'augmentation du nombre d'immigrants temporaires s'est faite au rythme moyen d'environ 52 000 entrées par trimestre et de la moitié moins de sortants (24 600).

En termes de flux, la fraction qui sort chaque trimestre a oscillé de 5 à 9% du solde sur la période (7.2% en 2024.T3). En fraction du solde de début d'année, le flux sortant est de 35.4% pour 2022 (96 428) et de 25.2% pour 2023 (90 789). Il est donc plus faible en 2023 qu'en 2022, tant en pourcentage qu'en nombre. Les sortants sont composés de deux groupes : ceux passant au statut de RP et ceux quittant le Québec (soit pour une autre province pour l'extérieur du Canada). Le nombre d'immigrants permanents était de 53 808 en 2023, près de la cible de 50 000. En 2024, il y en avait 46 944 pour les trois

premiers trimestres de 2024. Il y a un certain nombre qui provient des RNP chaque trimestre.

Clairement, le nombre de sorties du RNP dépasse le nombre de nouveaux immigrants permanents et donc une part importante des RNP quitte le Québec.¹⁰ Au 3^e trimestre de 2024, 42 416 ont quitté ce statut de résidents temporaires, mais il n’y avait que 16 621 nouveaux immigrants permanents. De plus, plusieurs de ces nouveaux immigrants permanents sont venus directement de l’étranger. La transition du statut RNP à RP est importante à documenter pour comprendre les choix qui s’offrent au Québec en termes de politiques et quantifier les effets sur le solde de RNP.

L’IRCC a publié de nouvelles données pour la transition vers la résidence permanente (RP) en provenance des programmes de résidents non permanents (RNP). Dans le Tableau 2, nous donnons d’abord le nombre de RNP, selon le programme, qui a transité vers la résidence permanente au Québec en 2022 et 2023. Par exemple, 1 345 RNP ayant un PTET, 12 045 ayant un PMI et 2 865 ayant un permis d’étude ont fait cette transition en 2023. Pour les demandeurs d’asile ayant obtenu le statut de RP (réfugié), on peut se référer aux statistiques produites par le MIFI sur le nombre de demandeurs d’asile sur place (au Québec) ayant obtenu ce statut, soit 2 824 en 2023. Au total, il y a donc 19 845 RNP ayant fait la transition vers la RP en 2023. Puisqu’il y avait 90 789 RNP ayant quitté ce statut en 2023, ceci représente 24.9% des sortants. Donc, plus de trois sortants sur quatre provenant des RNP quittent le Québec. En termes de flux, soit les lignes vertes dans la Figure 3, c’est 6,3% des RNP qui changent de statut (vers RP) en 2023 (25,2% multiplié par 24,9%) alors que la ligne rouge (sortie du Québec) représente 18.9% des RNP. En 2022, le flux sortant du Québec était sensiblement le même, soit 21.2% alors que le flux vers la RP était plus important, 14.2%.

Tableau 2 Provenance des nouveaux résidents permanents provenant des résidents temporaires

VERS LA RP	2022	2023
PROVENANT DU PTET	980	1 345
PROVENANT DU PMI	22 820	12 045
PROVENANT DU PEE	3 865	2 865
RÉFUGIÉ RECONNU SUR PLACE	4 055	2 824
TOTAL VERS LA RP	35 100	19 845
TOTAL SORTANT DES RNP	96 428	90 789
PART DU SOLDE RNP SORTANT	35,4%	25,2%
PART DES RNP SORTANTS VERS RP	40,6%	24,9%
FLUX DU SOLDE DE RNP → RP	14.2%	6.3%
FLUX DU SOLDE DE RNP → HORS-QUÉBEC	21.2%	18.9%

¹⁰ Il y a bien sur la possibilité que ces personnes soient toujours sur le territoire, sans permis valide. Il nous est impossible dans cet avis de faire cette distinction. Il est possible ce flux devienne plus important dans les années à venir si un système d’information plus robuste n’est pas implémenté.

Source : [IRCC](#) pour provenance des nouveaux RP, [MIFI](#) pour Réfugiés reconnu sur place et Tableau 1 pour les sortants et le solde provenant de STC.¹¹

On peut ventiler ces chiffres par catégorie de RNP. Le MIFI a publié en décembre 2024 un ensemble de statistiques sur les résidents temporaires en distinguant les flux et les stocks et en particulier les nouveaux permis émis et subséquents.¹² On peut à partir de ces chiffres calculer la part du stock en fin d'année 2022 qui quitte chaque programme, peu importe la destination, en utilisant le stock de fin d'année 2022, celui de 2023 et le nombre de nouveaux permis (premier permis) émis en 2023. Nous le faisons pour les programmes les plus importants en nombre. Le taux de sortie est plus faible pour le PTET (17%), PMI travail seulement (16%) et plus élevé pour les permis travail-étude du PMI (57%) et permis d'étude PEE (33%). Pour l'ensemble de ces programmes, on obtient un taux de sortie de 31%.

Tableau 3 Sorties selon le programme de résidents temporaires

	PTET	PMI - TRAVAIL	PMI - TRAVAIL- ÉTUDE	PEE	TOTAL
STOCK 2022	35 040	80 175	24 755	94 500	234 470
(+) PERMIS INITIAL 2023	30 510	41 180	23 620	54 120	149 430
(-) SORTIE 2023	5 835	13 010	14 040	30 900	72 880
(=) STOCK 2023	59 715	108 345	34 335	117 720	320 115
TAUX SORTIE 2023	17%	16%	57%	33%	31%

Source : Données de l'IRCC compilé par le [MIFI](#), décembre 2024.

Si ce taux est supérieur au taux de 25% trouvé au total c'est que le taux de sortie pour les demandeurs d'asile est plus faible. Pour les demandeurs d'asile, il est plus difficile de réconcilier les flux avec les stocks. Mais en combinant des données de Statistiques Canada, de l'IRCC et du MIFI on en arrive à la dynamique pour 2023 présentée au Tableau 4. Le taux de sortie combiné est de 11%, 3% vers la résidence permanente et 8% vers l'extérieur du Québec. Encore une fois, nous avons qu'environ le 75% des sorties le sont vers l'extérieur du Québec.¹³ Au vu du stock actuel, et sans les sorties vers l'extérieur et de nouvelles demandes, il faudrait plusieurs décennies avant que revenir à un nombre de demandeurs d'asile faible.

¹¹ L'auteur remercie Pierre Fortin ainsi que Sébastien Bernard du MIFI pour les conseils sur la compilation de ces chiffres.

¹² MIFI (2024) : [Portrait des titulaires de permis de travail et d'études au Québec pour la période 2019 à 2023](#).

¹³ Le taux de sortie présenté au Tableau 4 est probablement sous-estimé. Le nombre d'entrée, 51 465, qui provient des données de l'IRCC, est un nombre de l'IRCC qui prend en compte les adresses des demandeurs d'asile au 30 novembre 2024. Ainsi, il incorpore déjà des mouvements de demandeurs d'asile vers d'autres provinces. Le nombre total de demandes d'asiles présentées au Québec était de 65 245. Donc, on pourrait inférer que 13780 demandeurs d'asile qui ont présenté leur demande au Québec ont quitté le Québec en 2023. Si on rajoute ces sorties aux 10 785 que nous avons calculé, ceci doublerait le taux de sortie à 25%. Il demeure tout de fois que le taux de passage à la RNP reste inchangé par ce calcul.

Tableau 4 Dynamique des demandeurs d'asile

DEMANDEURS ASILES	2023
SOLDE DÉBUT	98 130
ENTRÉE	51 465
SORTIE RP RÉFUGIÉE	2 824 (3%)
SORTIE HORS-QUÉBEC	7 961 (8%)
SORTIE TOTALE	10 785 (11%)
SOLDE FIN	138 810

Source : Pour les soldes, Statistiques Canada. Les entrées sont calculées à l'aide des données de l'[IRCC](#) en comptant les nouvelles demandes faites au Québec par des demandeurs résidant au Québec et par les demandes faites dans d'autres provinces faites par des demandeurs résidant maintenant au Québec. Les sorties vers la résidence principale sont calculées par les statistiques d'admission à la résidence permanente pour la catégorie de réfugiés, soit les réfugiés reconnus sur place ([MIFI](#)). Finalement, les sorties hors Québec sont calculées par le résidu de l'équation de dynamique (solde de fin - solde début - entrée + sortie RP).

Nous pouvons comparer ces estimations de taux de sortie vers la RP à d'autres, estimés ailleurs. Lu and Hou (2017) estime pour la période 1990 à 2014 au Canada le taux de sortie des travailleurs temporaires. Le taux de transition vers la RP a augmenté sur la période. Ceux arrivés de 1995 à 1999 ont un taux de transition, sur 5 ans de 9%, ceux arrivés de 2000 à 2004 de 13% et ceux arrivés entre 2005 et 2009, 21%.¹⁴ Sur une base annuelle, un taux de 21% représente un taux annuel de 4.6%. Lu et Hou (2024) ont répété l'exercice pour les cohortes les plus récentes, soit 2016-2021.¹⁵ Le taux sur 2 ans aurait passé à 23.2%, soit 11% annuellement. Le taux moyen calculé pour les années récentes oscille entre 6 et 14% en utilisant les données du Tableau 2. Nous sommes donc cohérents avec ces estimations.

¹⁴ Lu et Hou (2017) : "[Transition from Temporary Foreign Workers to Permanent Residents](#)", Statistiques Canada.

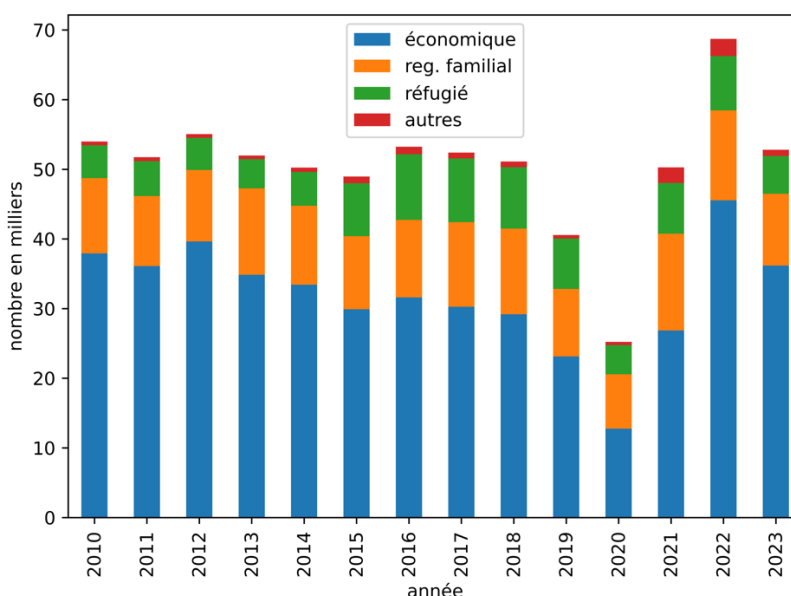
¹⁵ Lu et Hou (2024) : "[Foreign Workers in Canada: Differences in the transition to permanent residency across work permit programs](#)", Statistiques Canada.

Constat 2

Le taux de sortie du solde des RNP avoisinent les 25-35% dont le quart se fait vers la résidence permanente (5-15%) et l'autre trois quarts se fait vers l'extérieur du Québec (20%). Le taux de sortie combiné est le plus élevé pour le programme PMI Travail-Étude et le plus faible pour les demandeurs d'asile. Parmi ceux ayant un permis de travail, il est plus élevé au PMI qu'au PTET. Les flux d'entrées sont importants dans tous les programmes menant au statut de RNP. La dynamique actuelle rend peu probable une réduction du solde des RNP dans les années à venir, si celle-ci est souhaitée par le gouvernement, sans changement de cap important.

Pour terminer, nous analysons le flux d'immigrants permanents. La Figure 4 montre l'évolution depuis 2010 du nombre de nouvelles admissions par catégorie d'admission.

Figure 4 Composantes de l'immigration permanente



Source : Institut de la Statistique du Québec, [*Immigrants selon la catégorie d'admission*](#).

Sauf pour l'année 2020 et 2022, les composantes sont assez stables. En moyenne, 33 430 immigrants sont admis dans la catégorie économique (64%), 11 350 dans la catégorie regroupement familial (21.7%), 6 630 comme réfugié (12.6%) avec une composante résiduelle faible (moins de 1000). Le total admis est en moyenne de 52 390 depuis 2010. La hausse de 2022 compense entièrement le creux observé en 2020.

Les impacts économiques de l'immigration

Pour cet avis, nous adoptons un cadre stylisé pour analyser la dimension économique de l'immigration. Notre objectif est surtout d'identifier les impacts potentiels des volumes

d'immigration sur les composantes de la croissance de long terme du PIB par habitant. Ceci permet de structurer l'analyse de l'évidence empirique disponible.

La croissance économique de long terme, mesurée par la croissance du PIB potentiel est donnée par

$$Y(t) = \frac{Y(t)}{L(t)} \frac{L(t)}{P(t)} \frac{P(t)}{N(t)} N(t)$$

où $Y(t)$ est le PIB de l'année t , $L(t)$ est l'emploi, $P(t)$ est la population en âge de travailler (15-64) et $N(t)$ est la population totale.¹⁶ Bien sûr, une population totale qui décline fait diminuer la croissance du PIB potentiel. Tous s'entendent sur cet effet. Mais à terme, comme plusieurs l'ont argumenté, le PIB par habitant semble plus pertinent comme mesure de progrès économique. C'est un point qui a été fait à multiple reprise au Canada. Mis à part le rapport de Pierre Fortin (2022), l'article de Doyle, Skuterud et Worswick (2025) va dans le même sens.¹⁷ C'est là que l'effet de l'immigration est beaucoup moins évident, surtout que la population d'accueil n'est pas entièrement née au Canada, une part importante de cette population est elle-même issue de l'immigration récente (première génération).

En divisant par la population $N(t)$, on obtient le PIB par habitant donné par

$$y(t) = \frac{Y(t)}{N(t)} = \frac{Y(t)}{L(t)} \frac{L(t)}{P(t)} \frac{P(t)}{N(t)}.$$

Il est évident que cette formulation neutralise l'effet mécanique de l'augmentation de la taille d'une population. Le taux de croissance annuel, $g_y(t)$ est bien approximé par la somme des taux de croissance des composantes,

$$g_y(t) = g_{Y/L}(t) + g_{L/P}(t) + g_{P/N}(t).$$

Le premier terme est la croissance du PIB par emploi. Il capte la croissance de la **productivité** (en supposant les heures travaillées fixes). Le deuxième terme mesure la progression du taux d'emploi, soit le ratio du nombre de travailleurs au nombre de personnes en âge de travailler. C'est le facteur **emploi**. Le troisième terme est la croissance de la fraction de la population en âge de travailler (15-64), soit le facteur **démographique**.

Comment l'immigration affecte-t-elle chacune des composantes? On peut débiter par la composante démographique. L'Institut de la Statistique du Québec produit à chaque cinq ans une projection de la population québécoise pour les 50 prochaines années. La dernière édition est celle d'octobre 2024 (ISQ, 2024b). L'ISQ a partagé avec nous les intrants détaillés de ces projections.¹⁸ Regardons d'abord la distribution d'âge des

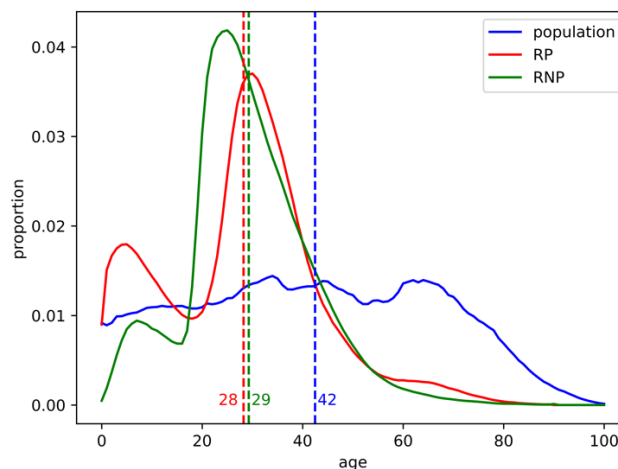
¹⁶ On omet la dimension des heures de travail par emploi puisque cette composante a diminué de manière progressive dans le temps mais semble s'être stabilisée depuis une dizaine d'année. Il n'est pas évident qu'elle joue un rôle important pour expliquer le lien entre PIB par habitant et immigration. Pour des fins d'expositions, je l'ai donc exclue.

¹⁷ Doyle, M., M. Skuterud et C. Worswick (2025, à paraître): « [The Economics of Canadian Immigration Levels](#) », *Canadian Journal of Economics*.

¹⁸ Nous remercions Frédéric Fleury-Payeur, démographique émérite de l'ISQ, pour le partage de ces informations.

nouveaux immigrants permanents et des RNP en 2025.¹⁹ La Figure 5 présente ces distributions en y ajoutant la distribution de la population projetée en 2025. L'âge moyen projeté des résidents permanents et des RNP est de 28 et 29 ans respectivement tandis que l'âge moyen projeté dans la population en 2025 est de 42 ans. On note aussi une plus grande masse d'enfants de moins de 18 ans chez les nouveaux résidents permanents provenant de l'immigration internationale comparativement aux résidents temporaires. Si la population en âge de travailler est définie comme étant la population âgée de 15 à 64 ans, il est clair qu'un flux d'immigration a le potentiel d'augmenter à terme la fraction de la population en âge de travailler.

Figure 5 Distribution d'âge des nouveaux résidents permanents et temporaires



Source : Distribution d'âge proviennent du modèle de l'ISQ pour faire les projections de population

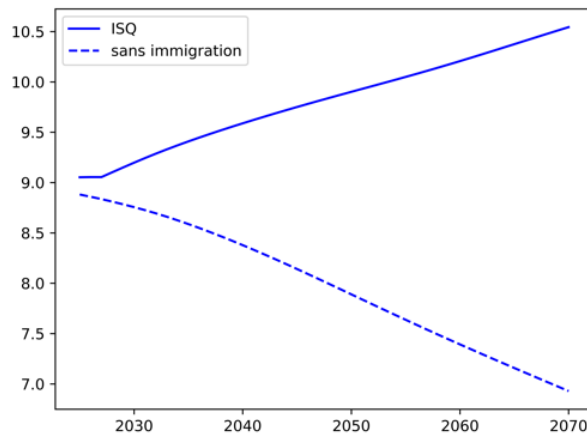
Afin de s'en convaincre et d'explorer le *quantum* de l'impact économique de l'immigration à travers le facteur démographique, nous avons utilisé les intrants fournis par l'ISQ concernant les différentes composantes de l'accroissement de la population pour construire un modèle simplifié permettant de faire nos propres scénarios. Nous avons essentiellement reconstruit l'évolution des taux de naissance, de mortalité, la répartition par âge des composantes de l'immigration. En utilisant les intrants de départ ainsi que la taille des flux migratoires du scénario de référence de l'ISQ, nous sommes en mesure de reproduire l'évolution de la population dans le scénario de référence. L'annexe A du présent avis donne les détails des manipulations effectuées à partir des projections de l'ISQ et nous mettrons à disposition du public ce modèle programmé en Python (voir l'annexe pour le lien). Ce modèle nous servira plus tard dans cet avis à explorer les scénarios concernant la planification de l'immigration en y ajoutant une composante qui permet de contrôler entre autres les flux du solde des RNP.

La Figure 6 présente la projection de la population totale au Québec, qui passe d'un peu plus de 9 millions en 2025 à 10.6 millions en 2070 (en ligne pleine). La ligne pointillée montre l'évolution de la population sans nouvelle immigration permanente. Nous fixons

¹⁹ Point méthodologique important : Ces données sont issues des projections basées sur un point de départ de 2021 et plusieurs hypothèses sont faites pour les années subséquentes. Donc, la distribution observée d'âge de 2025 risque d'être très près de la distribution projetée mais il pourrait y avoir des différences.

le solde de RNP à terme au niveau du scénario de référence de l'ISQ (un solde convergeant vers 450 000). Ainsi, les RNP ne contribuent pas à l'accroissement de la taille de la population une fois ce solde à sa valeur de long terme. On peut observer que sans immigration permanente internationale, la population québécoise décline à moins de 7 millions en 2070. Comme nous l'avions suspecté en regardant l'évolution de l'accroissement naturel projeté à la Figure 1, l'immigration est donc très importante afin d'éviter le déclin de la population du Québec sur la période des prochaines décennies. Ceci pourrait préoccuper certains, par exemple, étant donné l'importance du poids démographique pour les décisions politiques prises dans une fédération comme le Canada.²⁰ Outre ce facteur, il n'est pas clair que la taille de la population totale soit un facteur déterminant de la croissance économique per capita. L'effet pourrait même être négatif.²¹

Figure 6 Projection de population ISQ et scénario sans immigration permanente



Source : Projections ISQ reconstruites à l'aide d'un modèle simplifié présenté en Annexe 1. Le scénario sans immigration permanente fixe le stock de résidents non permanents au niveau de 450 000.

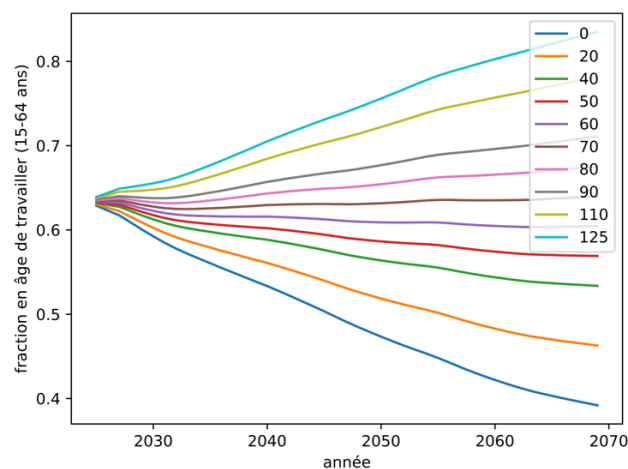
Maintenant, revenons au facteur démographique de la croissance économique de long terme. À l'aide du modèle simplifié de l'ISQ, nous pouvons varier le niveau d'immigration permanente annuel de 0 à 125 000 arrivants par année. Le niveau actuel, en omettant l'accroissement des RNP est de 50 000 arrivants par année. Ce sont donc des niveaux théoriques utiles aux fins de l'illustration. La Figure 7 présente le résultat. On observe que la fraction en âge de travailler est affectée grandement par le niveau

²⁰ On pourrait se demander si le fait d'être 20% ou 15% de la population canadienne change effectivement le poids politique du Québec dans le Canada. Je laisse cette question aux politologues.

²¹ Une référence bien connue sur la relation entre croissance économique per capita et la croissance de la population est Headley et Hodge (2009) qui font une méta-analyse des articles scientifiques sur cette question (plus de 29 études et 471 régressions). Ils ne trouvent pas d'évidence d'une relation positive, la relation serait même légèrement négative. Headley, D. D., & Hodge, A. (2009). The Effect of Population Growth on Economic Growth: A Meta-Regression Analysis of the Macroeconomic Literature. *Population and Development Review*, 35(2), 221–248. <http://www.jstor.org/stable/25487661>.

d'immigration. Celui-ci passe de 57% de la population en 2025 à 35% s'il n'y a pas d'immigration. Quand le niveau est plutôt de 50 000, ce qui est le niveau souhaité actuel, la fraction en âge de travailler diminue pour passer de 57% à 52% sur la période. On peut vérifier qu'un niveau d'immigration permanente de 70 000 garde cette fraction relativement stable dans le temps. Un niveau de 125 000 fait augmenter ce taux jusqu'à 70%. Ceci veut dire que le nombre de 50 000, utilisé comme référence depuis 2010, deviendra 70 000 éventuellement si l'objectif est de maintenir la taille de la population québécoise pour ne pas faire diminuer le facteur démographique. La croissance de ce facteur est très liée aux enjeux de finances publiques. Les dépenses sont concentrées au début et à la fin du cycle de vie alors que les revenus viennent majoritairement de la population en âge de travailler.²²

Figure 7 Projections de la fraction de la population en âge de travailler



Source : Projections basées sur le modèle adapté des projections de l'ISQ. Le seuil d'immigrants permanent est fixé au niveau indiqué pour chaque courbe (en milliers). Chaque courbe rapporte la fraction de la population âgée de 15 à 64 ans.

Quels sont les impacts de ces niveaux d'immigration sur le PIB par habitant à travers le seul facteur démographique? Le Tableau suivant montre l'impact cumulatif sur le PIB par habitant par niveau d'immigration. Sans immigration, le PIB par habitant serait près de 38% plus faible en 2070, toutes choses étant égales par ailleurs. Même à un niveau de 50 000 immigrants par année, l'impact cumulatif est une diminution de 10.1% du PIB par habitant sur la période. À partir d'un niveau de 70 000 immigrants par année, l'impact cumulatif est légèrement positif alors qu'il est négatif initialement. Il s'en dégage qu'en deçà de 70 000 de nouveaux immigrants permanents, il y a dégradation du PIB par habitant. Malgré mon intention d'identifier sa contribution comme facteur, ces effets sont mineurs en comparaison d'autres facteurs. Par exemple, si le premier terme, la croissance du PIB par emploi, est de 1% par année sur une période de 45 ans, le PIB par habitant en 2070 est 48.9% plus élevé. Donc, ce facteur de productivité domine, pour des variations de niveau d'immigration modestes autour du niveau actuel. On pourrait même penser que

²² Pour une analyse de ces questions portant sur le Québec, Boisclair et al. (2019) regarde l'effet de l'immigration sur les finances publiques. Boisclair, D., Y. Décarie, F. Laliberté-Auger, P.-C. Michaud, M.F. René (2019) : « [L'immigration à la rescousse des finances publiques du Québec](#) », CIRANO, Cahier scientifique 2019S-20.

la croissance économique pourrait être plus importante en l'absence d'une main d'œuvre abondante qui forcerait les entreprises à investir en machinerie, équipement et autres stocks de capital. Ceci rejoint la conclusion de nombreux analystes sur le potentiel d'utiliser l'immigration pour contrer le vieillissement de la population.²³

Tableau 5 Impact cumulatif du scénario d'immigration sur le niveau de vie (PIB par habitant)

NIVEAU D'IMMIGRATION PERMANENTE (EN MILLIERS)							
ANNÉE	0	40	50	60	70	80	90
2025	0	0	0	0	0	0	0
2030	-5,8	-3,1	-2,4	-1,8	-1,1	-0,4	0,2
2040	-15,2	-6,9	-4,9	-2,8	-0,8	1,2	3,3
2050	-24,7	-10,8	-7,4	-3,9	-0,5	3	6,4
2060	-32,9	-14	-9,3	-4,6	0,1	4,8	9,4
2070	-37,7	-15,6	-10,1	-4,6	0,8	6,3	11,7

Source : Calculs de l'auteur à l'aide du modèle de projection basé sur les hypothèses de l'ISQ. Le seul impact sur le PIB par habitant capturé est l'effet sur la fraction d'individus en âge de travailler (âge de 15 à 64 ans)

Constat 3

Le facteur démographique, la croissance du PIB par habitant dû à une augmentation de la population en âge de travailler est positivement affectée par l'immigration puisque les immigrants, tant RNP que RP sont plus jeunes que ceux de la population d'accueil. En 2070, le PIB par habitant serait 33% plus faible, toute chose étant égale par ailleurs, s'il n'y avait pas d'immigration. Cependant, l'effet est faible à la marge du niveau d'immigration permanente de 50 000 à 70 000 immigrants chaque année et dominé par les autres facteurs de croissance tels que la hausse projetée de la productivité.

On peut revenir à l'équation de croissance du PIB potentiel par habitant. Nous avons regardé la dernière composante, soit le facteur démographique. Comment les deux premiers termes sont affectés par l'immigration?

De manière mécanique, la contribution du facteur démographique est réduite quand le processus de convergence économique, en termes d'emploi et de salaire, est lent pour les immigrants. En d'autres mots, les deux premiers termes de l'équation ici-haut sont souvent négatifs après une poussée de l'immigration. Par exemple, le recensement de 2021 indique un taux d'emploi de 68.3% pour les RNP et RP arrivés depuis moins de 5

²³ On retrouve une conclusion similaire dans les analyses de Pierre Fortin (2022) et de Marois et Dubreuil (2011). Marois, G. et B. Dubreuil (2011) : [Le remède imaginaire : pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec](#). Édition Boréal. Par ailleurs, certains chercheurs ont évalué l'effet du vieillissement sur la croissance économique avec des conclusions surprenantes. Par exemple, Acemoglu et Restrepo (2017) montrent que le lien est pratiquement inexistant et que cette absence de lien s'explique par le recours accru des pays au prise avec le vieillissement à la robotisation et l'automatisation. Acemoglu, Daron, and Pascual Restrepo. 2017. "Secular Stagnation? The Effect of Aging on Economic Growth in the Age of Automation." *American Economic Review*, 107 (5): 174–79.

ans alors que c'est 77.7% pour le reste de la population. La contribution nette est donc plus faible, à l'arrivée. Au-delà de cet effet mécanique, il y a aussi des effets importants, en termes d'équilibre général sur le marché du travail et des biens.

Ce n'est pas une question facile et on peut vite s'y perdre. Pour l'illustrer, supposons que les immigrants sont en tout point identiques aux natifs et que seul le travail entre la production des biens et services. L'arrivée des immigrants est d'abord un choc d'offre sur le marché du travail qui ferait baisser le salaire d'équilibre si la demande ne réagit pas, tant le salaire des natifs que des immigrants. Si les immigrants consomment exactement la même chose que les natifs, la demande de travail par les entreprises augmente aussi, ce qui fait remonter le salaire d'équilibre. Au final, à long terme, l'effet est incertain sur le premier (et deuxième terme) de la croissance économique du PIB par habitant. Si le capital est introduit comme facteur de production, le résultat est sensiblement le même à long terme.

Dans cet avis, il nous est impossible de rendre justice à cette question et des spécialistes y ont consacré leur carrière. Je retire de ma lecture de la littérature qu'à long terme, les effets risquent d'être positifs, mais plutôt faibles. Le même constat est atteint par Doyle et al. (2025) et Fortin (2022). Un excellent compte-rendu de l'évidence et l'interprétation des travaux qui semblent donner des résultats différents a été fait par Borjas (2014).²⁴ Borjas met l'accent sur trois points importants : 1) À court terme, la recherche récente montre qu'il existe des effets négatifs de l'immigration sur les salaires des natifs avec des compétences similaires aux immigrants et un transfert vers les entreprises qui font davantage de profits en profitant de ces salaires plus bas. 2) À long terme, le capital s'ajuste suivant la productivité du capital plus élevée ce qui aide à rétablir un ratio capital-travail qui ramène sur le même sentier de croissance à long terme, mais peut-être sur une trajectoire plus basse si l'épargne doit aller vers les investissements démographiques (logement, etc) 3) L'augmentation de l'immigration affecte aussi la demande de travailleur de par leur profil de consommation et d'épargne, un point fait par Fortin (2022). D'ailleurs, Borjas (2015) mentionne clairement que plusieurs de ces canaux sont mal étudiés et documentés. Par exemple, concernant ce dernier, il note : *"By how much does immigration expand the consumer base of the host country? It turns out that the answer to this question, which has not yet received any empirical examination, plays a crucial role in determining the wage impact of immigration, in both the short and the long run"* (Borjas, 2015, p. 78).

Par ailleurs, étant donné la situation initiale du marché du travail au Québec, où il y a sensiblement une demande excédentaire de travailleurs dans plusieurs secteurs et régions, l'ajout d'immigrants est peu susceptible d'entraîner une pression à la baisse sur les salaires et ce même à court terme. Le flux peut cependant freiner la vitesse de substitution vers le capital, par exemple l'automatisation, si la pression à la hausse sur les salaires venant de la rareté de main-d'œuvre peut être évitée par l'embauche d'immigrants. C'est une question qui mérite une analyse approfondie et je n'ai pas connaissance d'évidence spécifique au Québec à cet effet, tout comme la substitution entre l'investissement en capital et les travailleurs, surtout dans une petite économie ouverte comme la nôtre. Nous reviendrons plus tard sur cet enjeu en regardant si l'immigration est effectivement allée vers les régions ayant une rareté de main-d'œuvre plus élevée. Mais une conclusion est claire de ma lecture de l'évidence sur ces questions : les promoteurs de

²⁴ Borjas, G. (2014) : [Immigration Economics](#), Harvard University Press. Pour un regard critique sur les conclusions de Borjas, voir Card et Peri (2016). Card, David, and Giovanni Peri. 2016. ["Immigration Economics by George J. Borjas: A Review Essay."](#) Journal of Economic Literature, 54 (4): 1333–49.

cette hausse de l'immigration pour des motifs de croissance économique n'agissaient pas sur des bases très solides. Un peu comme partir en mer agitée avec un petit voilier.

Convergence économique des immigrants

D'un point de vue mécanique de la croissance du PIB par habitant potentiel, il est pertinent de se concentrer sur la convergence des résultats économiques des immigrants vers ceux des natifs pour tenter de comprendre les effets d'une modification des flux migratoires à court et moyen terme. Ceci nous semble plus pertinent dans le cadre du mandat confié. Par ailleurs, cette question est pertinente au-delà de savoir si l'immigration est bénéfique au plan économique. Une politique d'immigration est d'abord destinée à faciliter l'intégration des nouveaux immigrants dans une société d'accueil, tant au plan économique, humanitaire, social que linguistique. Green et Worswick (2017) argumentent que cet angle peut être vu dans un objectif de justice sociale.²⁵ Ainsi, la convergence économique est pertinente d'un point de vue de la politique d'immigration même si la croissance de long terme du PIB par habitant est peu affectée par l'immigration.²⁶

La littérature économique a bien documenté que les immigrants tardent à rattraper les natifs après leur arrivée en termes d'emploi et de salaire.²⁷ Une raison souvent évoquée est que le capital humain acquis à l'extérieur du Québec n'est pas aussi pertinent (ou reconnu) au Québec, d'un point de vue du marché du travail, que dans le pays d'origine. C'est le capital humain spécifique acquis au Québec qui permet à l'immigrant de rattraper les natifs et les immigrants consacrent des efforts importants à leur arrivée afin d'acquérir ce capital, surtout dans la perspective d'y rester. Une vitesse lente de convergence signale des difficultés dans ce processus d'acquisition de capital humain. Mais d'autres causes de ce rattrapage lent ont été étudiées. En particulier, Dostie, Li, Card et Parent (2023) montrent que l'écart entre les immigrants et les natifs est en partie dû au fait que les immigrants travaillent dans des entreprises qui paient moins bien comparativement à celles dans lesquels les natifs travaillent.²⁸ Oreopoulos (2011) montre que la discrimination pourrait aussi jouer un rôle.²⁹ Cette question est aussi importante aux vues de l'équation de croissance du PIB par habitant. Si les nouveaux arrivants peinent à atteindre les mêmes résultats économiques que les natifs, les deux premiers termes de la croissance du PIB potentiel pourrait subir une baisse à court et moyen terme, qui viendrait effacer en partie les gains réalisés par l'ajout de travailleurs en âge de pouvoir travailler. Par ailleurs, étant donné la forte hausse du solde des RNP, nous voulons savoir si la distinction entre immigrants arrivés par le statut RNP ou RP est importante dans ce contexte. En d'autres mots, le système en deux étapes favorise-t-il la convergence davantage que le système à une étape?

²⁵ Green, D. et C. Worswick (2017): [Canadian economics research on immigration through the lens of theories of justice](#), *Canadian Journal of Economics*, vol. 50(5), 1262-1303.

²⁶ Un point similaire est fait par Boudarbat et Grenier (2014). Les auteurs recommandent de s'attarder davantage à l'intégration qu'au nombre d'immigrants et ce même si le niveau d'immigration a probablement un effet positif mais modeste sur la croissance économique. Boudarbat, B. et S. Grenier (2014): [L'impact de l'immigration sur la dynamique économique du Québec](#), CIRANO.

²⁷ On remonte à Chiswick (1978) pour ce point. Chiswick, B. R. (1978). The Effect of Americanization on the Earnings of Foreign-Born Men. *Journal of Political Economy* 86 (5), 239-249.

²⁸ Dostie, B., J. Li, D. Card et D. Parent (2023): [Employer policies and the immigrant-native earnings gap](#). *Journal of Econometrics*, 233:2.

²⁹ Oreopoulos, Philip. 2011. "Why Do Skilled Immigrants Struggle in the Labor Market? A Field Experiment with Thirteen Thousand Resumes." *American Economic Journal: Economic Policy*, 3 (4): 148-71.

Nous allons donc nous attarder aux composantes $L(t)/P(t)$, le taux d'emploi et la composante, $Y(t)/L(t)$, soit le PIB par emploi ou productivité (si heures constantes). Alors qu'il est facile de mesurer l'emploi chez les immigrants, il n'existe pas de mesure du PIB par emploi pour les immigrants. Nous allons plutôt regarder le revenu de travail des immigrants par emploi. Cette mesure correspond exactement au PIB par emploi dans un monde où le travail est le seul facteur de production ou affiche un pourcentage à peu près stable de la valeur ajoutée. Bien sûr, les entreprises utilisent d'autres facteurs de production, tels que le capital afin de produire des biens et services. La mesure est imparfaite, mais probablement bien corrélée au PIB par emploi.

Nous utilisons l'ensemble des microdonnées analytiques sur les entreprises et les employés (MAEE) de Statistique Canada. Ces données contiennent l'ensemble des relevés fiscaux des entreprises et des contribuables au Canada. Le fichier contient donc la population dans son ensemble et nous allons nous concentrer sur les données du Québec pour les individus âgés de 25 à 64. Le fichier est longitudinal et permet de suivre les personnes dans le temps. Nous utilisons un jumelage du MAEE avec le fichier BDIM, soit la base de données longitudinales sur l'immigration. On peut y distinguer les RNP par type de permis et distinguer les RNP des RP. Étant donné la nature de la question qui concerne surtout le marché du travail, nous avons gardé seulement les RNP avec PTET et PMI (travail) et gardé seulement les immigrants permanents de la catégorie d'admission économique pour cet exercice. Certaines analyses utiliseront aussi les PMI travail-études (PMI-Travail).³⁰ Ces données sont disponibles jusqu'en 2019. Donc, elles permettent de regarder l'assimilation économique jusqu'à ce moment. Nos données manquent donc la période récente. Nous avons comparé, à l'aide des statistiques produites par le MIFI, la composition des RNP par type de permis dans la période récente et dans notre période d'analyse avec les données administratives. Le Tableau C.1 en annexe fait cette comparaison pour les RNP. Les titulaires de PTET de la période d'estimation ont des caractéristiques qui suggèrent potentiellement des revenus de travail plus faible que ceux de la période la plus récente alors que c'est l'inverse pour le PMI. Dans nos analyses statistiques, nous avons évalué si des contrôles pour ces caractéristiques changent les résultats, ce qui suggérerait qu'il y a des effets de composition importants. Nous n'avons pas trouvé de différences notables dans nos analyses (voir l'annexe D pour plus de détails).

Nous allons diviser l'analyse en deux temps. D'abord, nous allons étudier la distribution des revenus de travail dans l'année suivant l'arrivée des immigrants au Canada afin de regarder la performance à l'entrée. Ensuite, nous regarderons la progression des immigrants par rapport aux natifs suivant leur arrivée. En premier lieu, regardons le point de départ, l'année après l'arrivée au Québec.³¹ Nous allons calculer le rang d'un immigrant dans la distribution des revenus de travail des natifs (les non-immigrants) de cette année suivant l'arrivée au Québec. On peut définir $y_{i,t}^m$ comme étant le revenu de travail d'un immigrant i du type m arrivé à l'année t (année suivant arrivée). Si $F_t^n(y)$ est le rang d'un individu ayant un revenu y dans la distribution des revenus des natifs de l'année t , le rang d'un immigrant dans la distribution des natifs est donc, $r_{i,t}^m =$

³⁰ La question des étudiants et de leur intégration au marché du travail post-diplôme (Programme de permis de travail post-diplôme, PPTPD) est très importante et intéressante. Or, nous n'avons pu l'étudier dans le cadre de ce travail. Un travail récent de Blit et al. (2024) portent sur l'intégration économique des étudiants post-diplôme à l'Université de Waterloo (Ontario). Fait intéressant, les auteurs montrent que dans ce cas précis, les étudiants intégrant le marché du travail au Canada font mieux que les diplômés nés au Canada.

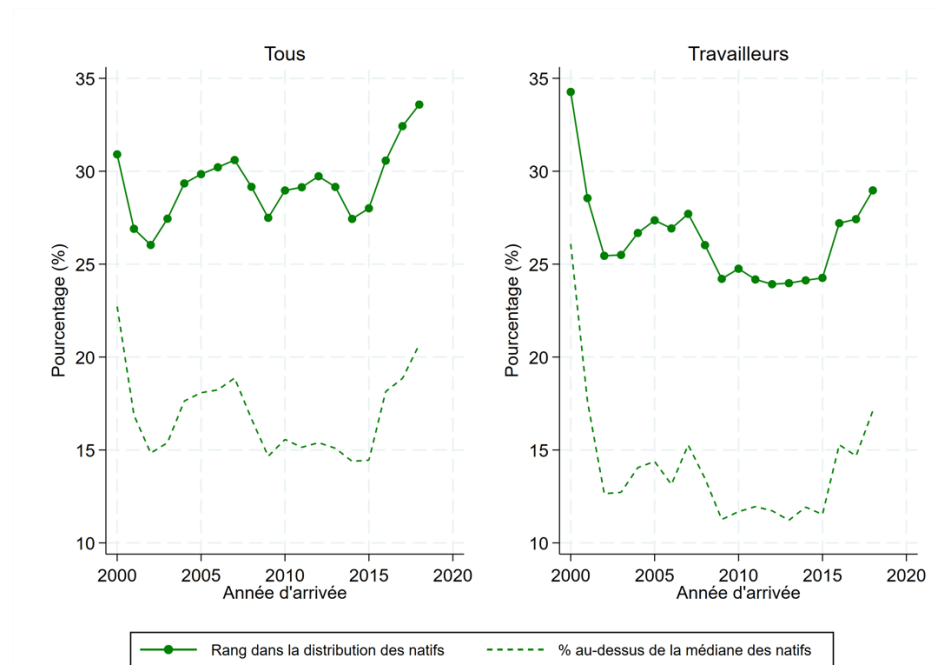
³¹ Nous n'utilisons pas l'année d'arrivée puisque celle-ci n'est pas forcément complète. Par exemple, un immigrant pourrait être arrivé le 1^{er} octobre et donc n'aura été présent que 3 mois dans l'année d'arrivée. Son revenu serait forcément plus faible.

$F_t^n(y_{i,t}^m)$. Afin de regarder comment le rang a changé dans le temps, nous allons estimer l'équation suivante,

$$r_{i,t}^m = b_t^m + f_m(\text{age}_{i,t}) + \epsilon_{i,t}$$

où $f_m(\text{age}_{i,t})$ est un polynôme de l'âge, servant à contrôler pour des différences d'âge entre les cohortes d'arrivées et $\epsilon_{i,t}$ est un terme d'erreur. Les paramètres b_t^m mesurent le rang relatif moyen par cohorte d'arrivée et type d'immigrants. Nous estimons aussi une spécification où la variable dépendante est $I(r_{i,t}^m > 0.5)$ ce qui permet d'interpréter les résultats comme étant la fraction d'immigrants de type m dans l'année t qui ont un salaire moyen plus élevé que la médiane des natifs de cette année. Nous allons estimer des spécifications en incluant les revenus nuls tant chez les immigrants que les natifs (panneau de gauche) et en restreignant le revenu d'emploi à être supérieur à 3500\$ (panneau de droite). La Figure 8 présente les résultats pour les immigrants permanents.

Figure 8 Revenu de travail relatif dans l'année suivant l'arrivée au Québec - Immigrants permanents

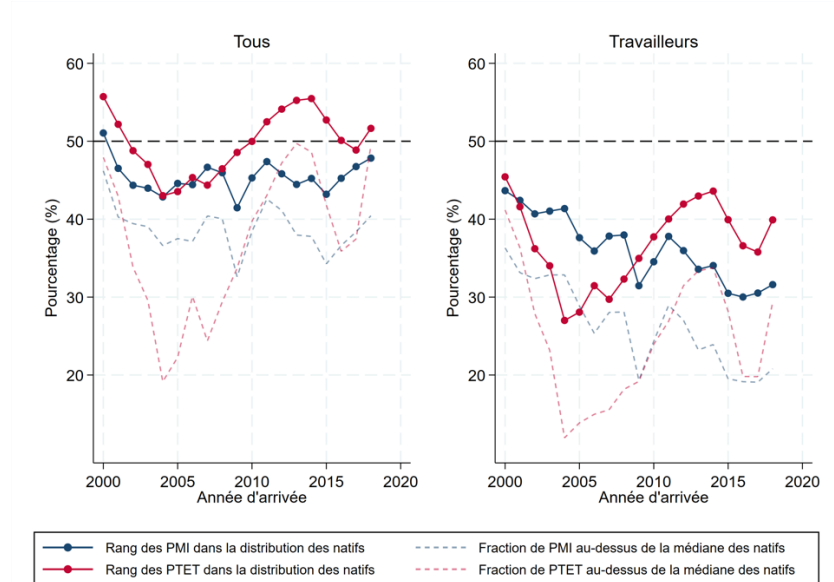


Source : Calculs de l'auteur à l'aide des données administratives de Statistiques Canada. Le graphique de gauche inclut les natifs (et immigrants) avec des revenus nuls alors que celui de droite exclut les revenus sous 3500\$.

On peut observer d'abord que le rang moyen est bien inférieur à la médiane (50), et ce pour les deux mesures. Le rang moyen oscille entre le 25e et 35e percentile dans l'année suivant l'arrivée. Par ailleurs, moins de 20% des immigrants ont un revenu de travail supérieur à la médiane. Sur la période, il y a peu d'amélioration sauf à la fin de la période pour les arrivées après 2016. Il est à noter que le nombre d'immigrants permanents économiques sur la période 2015-2024 est demeuré relativement stable. L'effet net sur le revenu par habitant est donc négatif à l'entrée mais stable. On peut faire

la même chose avec les immigrants arrivés par l'immigration temporaire. On distingue les immigrants reçus avec un PTET et un PMI. La Figure 9 présente les résultats.

Figure 9 Revenu de travail relatif dans l'année suivant l'arrivée au Québec - Immigrants temporaires



Source : Calculs de l'auteur à l'aide des données administratives de Statistiques Canada. Le graphique de gauche inclut les natifs (et immigrants) avec des revenus nuls alors que celui de droite exclut les revenus sous 3500\$.

On observe clairement sur la période que les travailleurs du PTET et du PMI (dans une moindre mesure) ont un rang centile qui se rapproche de la médiane des natifs dans l'année suivant leur arrivée. En termes de fraction qui a un rang supérieur à la médiane, la période récente montre une fraction dépassant 35% pour les deux groupes de résidents temporaires. Ceci est cependant dû principalement au taux d'emploi supérieur de ces groupes dans l'année suivant leur arrivée (qui est par définition, puisque ces nouveaux arrivants viennent avec des permis de travail – et donc doivent ou souhaitent en principe travailler). En regardant plutôt le rang centile dans la distribution des natifs ayant des revenus de travail positifs, le rang centile moyen oscille entre 30 et 40. Donc, le rang centile moyen est le plus élevé au total, mais ceci est grandement dû au taux d'emploi plus élevé de ces groupes et non à leurs revenus de travail qui sont inférieurs à ceux des natifs à l'arrivée. En fait, leurs revenus de travail, à taux d'emploi constant, sont plus faibles. Sur la période, le rang centile moyen des PMI diminue alors que le rang centile des PTET fluctue sur la période pour diminuer après 2016. Nous concluons de cette analyse que les immigrants permanents font moins bien à l'arrivée que les immigrants titulaires de permis de travail, mais que tous ces groupes ont en général des résultats inférieurs à la médiane des natifs chez les travailleurs. Donc, dans un mouvement de court terme qui augmente l'immigration temporaire, le PIB par habitant risque de mécaniquement baisser, et ce pour plusieurs années si l'effet sur l'emploi et le revenu par emploi est négatif.

Constat 4

Dans l'année suivant leur arrivée, les résidents permanents dans la catégorie économique (ceux arrivés directement) ont en moyenne des revenus de travail beaucoup plus faible que ceux dans la population d'accueil et cet écart est relativement constant dans le temps, mais aurait diminué légèrement dans les dernières années de la période d'observation. En contrepartie, les immigrants arrivant comme RNP, tant ceux du PTET que du PMI ont des revenus de travail plus près de ceux de la population d'accueil, surtout à cause de taux d'emploi plus élevé alors que le revenu des travailleurs demeure plus faible que celui des natifs.

Nous nous tournons maintenant vers l'analyse de convergence économique suivant l'arrivée au Québec. Nous allons estimer une spécification très similaire à celle de Borjas (2015) en distinguant les types d'immigrants. D'abord, on peut définir la variable $s_{i,t}$ qui dénote le nombre d'années depuis l'arrivée au Québec. Les natifs (non-immigrants) sont inclus dans ces régressions afin d'offrir un groupe de comparaison et contrôler pour les chocs macroéconomiques. Comme l'explique Borjas (2015, chapitre 2), l'hypothèse implicite est qu'un choc macroéconomique affecte de manière similaire un natif et un immigrant. Pour un natif, la variable d'expérience d'immigration est fixée à zéro. Nous allons définir une variable c_i qui capte la cohorte d'arrivée (l'année d'arrivée au Québec). Finalement le type d'immigrants est $m = (NATIF, RP, PMI, PTET)$. On estime l'équation suivante,

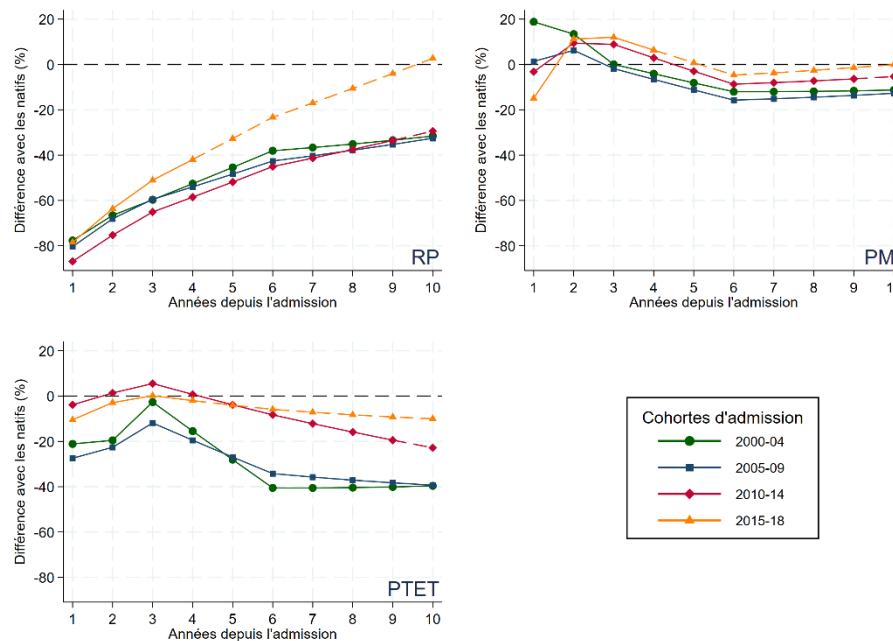
$$\log y_{i,t} = f_m(\text{age}_{i,t}) + g_{m,c}(s_{i,t}) + \lambda_t + x_{i,t}\beta + \epsilon_{i,t}$$

où $f_m(\text{age}_{i,t})$ est un polynôme permettant de contrôler pour les différences d'âge, par type d'immigrants (et natifs). Le vecteur $x_{i,t}$ peut contenir un ensemble de variables de contrôle. Dans la spécification de base, nous n'utilisons aucun autre contrôle que l'âge afin d'obtenir des différences brutes. En annexe D, nous montrons des résultats contrôlants pour un grand ensemble de caractéristiques. Les effets fixes λ_t permettent de contrôler pour la conjoncture économique affectant de manière similaire les natifs et les différents types d'immigrants.³² J'exclus de l'analyse de convergence des salaires les revenus d'emploi de moins de 3500\$. Ainsi, on regarde la convergence économique de ceux ayant un emploi. Nous regarderons aussi une variable d'emploi. Le terme d'intérêt est $g_{m,c}(s_{i,t})$. Il mesure l'écart en pourcentage des revenus des immigrants de type m de la cohorte d'arrivée c qui est au Québec depuis s année. Puisque cette fonction est normalisée à zéro pour les natifs, et nous contrôlons pour des chocs macroéconomiques ainsi que des contrôles tel que l'âge et d'autres variables, cette fonction mesure la convergence dans des circonstances contrefactuelles assez précises. Nous approximations cette fonction de convergences à l'aide d'une fonction linéaire par segment (*linear spline*) avec des nœuds à 1, 2, 3 et 5 ans. Nous allons présenter les résultats de ces fonctions estimées graphiquement par cohorte et type d'immigrants. Si un type d'immigrants fait moins bien que les natifs comparables, le terme est négatif alors que s'ils font mieux, il est positif. Nous avons groupé les cohortes d'arrivée en groupe de cinq ans (2000-2004, 2005-2009, 2010-2014 et 2015-2019). Nous avons omis les écarts-types des graphiques afin d'améliorer la lisibilité. Nous présentons ces profils pour les immigrants permanents, et les RNP avec PTET et

³² L'hypothèse que les chocs macroéconomiques affectent similairement les natifs et les immigrants de différents types est une des hypothèses fortes de ce modèle. Les immigrants, parce qu'ils occupent des emplois potentiellement différents des natifs pourraient être affectés différemment par un choc macroéconomique. Dans l'annexe D, nous montrons que les résultats sont très similaires quand nous incluons plusieurs variables de contrôle permettant de capturer les différences entre les groupes.

PMI. Il est important de noter d'abord que le statut d'immigrant m est le statut à l'arrivée. Plusieurs de ces immigrants passent ensuite vers la résidence permanente. D'autres quittent.³³ Ensuite, plusieurs cohortes ne sont pas observées suffisamment longtemps pour atteindre les 10 ans au graphique. Nous utilisons donc la projection basée sur une extrapolation. Nous indiquons les extrapolations par des pointillés. La Figure 10 présente les résultats.

Figure 10 Profil de convergence économique en termes de revenu d'emploi



Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistiques Canada (haut gauche= RP, haut droit = PMI et bas = PTET)

Trois résultats sont marquants. D'abord, le profil de convergence est très différent pour les immigrants permanents comparativement aux immigrants d'abord arrivés comme RNP, soit avec un PTET ou un PMI. Parmi ceux qui travaillent, le revenu moyen est de 80% plus faible dans l'année suivant l'arrivée pour ceux arrivant permanents comparativement aux natifs. Les cohortes d'avant 2014 peinent à converger vers un écart de 35% après 10 ans (elles convergent vers 14 ans). La dernière cohorte, basée sur des données incomplètes (arrivée en 2015 et qui n'a pas été observé après 2019), semble faire mieux et pourrait rattraper les natifs après 10 ans si la tendance tient. Ces résultats concordent avec les résultats rapportés dans la littérature. Les premières études sur le sujet trouvent un rattrapage après 14 ans (Meng, 1987).³⁴ Les études subséquentes ont aussi trouvé un rattrapage au-delà de 10 ans avec une détérioration des résultats à l'entrée (e.g.

³³ Une limite importante de ce genre d'analyse concerne la sélection dû à la sortie. Par exemple, si ceux ayant des revenus plus faibles quittent après quelques années, les revenus moyens des immigrants augmentent plus rapidement. Or, au niveau individuel, ils n'ont peut-être pas augmenté. Ceci mène à une surestimation de la convergence économique. Damas de Matos et Parent (2019) montrent que ce processus de transition survient très tôt après l'arrivée plutôt que progressivement dans le temps, ce qui nous amène à croire que ceci ne biaise pas beaucoup les trajectoires de convergence. Damas de Matos, A. et D. Parent (2019) : Canada and High-Skill Emigration to the United States: Way Station or Farm System? *Journal of Labor Economics*, 37:S2.

³⁴ Meng, R. (1987). The Earnings of Canadian and Native-Born Males. *Applied Economics* 19, 1107-1119.

Baker and Benjamin, 1994; Aydemir et Skuterud, 2005).³⁵ Hou et Picot (2016) trouvent, pour le Canada en entier, une pénalité de l'ordre de 57% pour la cohorte de 2010.³⁶ Un des éléments importants affectant l'inférence est l'inclusion des faibles revenus. En prenant le salaire minimum à temps plein comme borne inférieure des revenus, on trouve des pénalités qui sont de l'ordre de 50%. Donc, les revenus très faibles (possiblement provenant d'un nombre d'heures de travail limité) de certains immigrants à l'arrivée explique en partie la pénalité élevée. De plus, on peut contrôler pour différentes caractéristiques afin de faire de bonnes comparaisons avec les natifs. Ceci a peu d'effets sur les différences une fois que nous excluons les faibles revenus.³⁷

Pour les PMI (haut droit dans Figure 10), l'écart à la première année est négatif dans les cohortes récentes, mais faibles (15%). Il rebondit rapidement après 2 ans et dans la cohorte la plus récente se stabiliserait au niveau des natifs. Pour les PTET, l'écart à l'arrivée a déjà été plus important, mais semble s'être estompé avec le temps. Les cohortes les plus récentes font aussi bien que les natifs. Donc, au final, les RNP avec permis de travail semblent faire mieux en termes de convergence avec le temps. Une conclusion similaire, par simple comparaison des revenus de travail des groupes arrivant directement (RP) et en deux étapes (RNP), est obtenu pour le Canada par Hou et Picot (2024).³⁸

Nous pouvons regarder si des différences existent en termes de taux d'emploi. Pour ce faire, on peut refaire la même analyse, mais cette fois en utilisant comme variable dépendante une variable d'emploi (=1 si travail, zéro sinon). Pour les immigrants permanents, l'écart de taux d'emploi est important à l'arrivée, de l'ordre de 40% et n'a guère varié sur la période. Alors que la vitesse de convergence était somme toute faible dans les cohortes plus âgées (10 ans pour arriver à environ 10% d'écart), la convergence semble plus rapide dans la cohorte la plus récente (2015-2019). Mais il faut toujours six ans avant d'atteindre, au même âge, les mêmes taux d'emploi que les natifs. Si on regarde les titulaires de permis de travail (PMI), on remarque que les écarts à l'arrivée sont plus faibles (environ la moitié de ceux des permanents), mais la convergence est très faible et n'arrive pas à surpasser celle des immigrants permanents. Puisque les PMI ont des permis ouverts, il est possible pour un titulaire de ne pas travailler, ce qui expliquerait la différence avec les PTET. Pour les PTET des cohortes les plus récentes, les différences de taux d'emploi sont beaucoup plus faibles que chez les PMI et les résidents permanents. Ceci est attendu puisque ceux-ci sont arrivés au Québec pour un emploi donné (davantage de permis fermés).

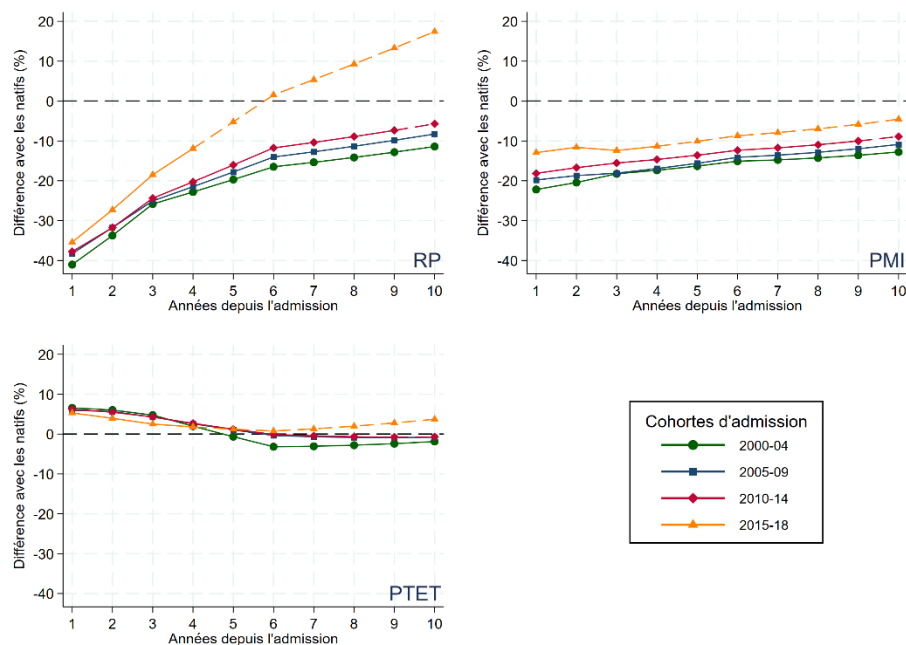
³⁵ Baker, M. and D. Benjamin (1994). The Performance of Immigrants in the Canadian Labor Market. *Journal of Labor Economics* 12 (3), 369–405. Aydemir, A. and M. Skuterud (2005). Explaining the Deteriorating Entry Earnings of Canada's Immigrant Cohorts: 1966-2000. *Canadian Journal of Economics* 38 (2), 641–671.

³⁶ Hou, F. and G. Picot (2016). Changing Immigrant Characteristics and Entry Earnings. Research Paper 374, Analytical Studies Branch, Statistics Canada.

³⁷ Des analyses de sensibilité sont présentées à l'annexe D.

³⁸ Hou, F. et G. Picot (2024) : "[Earnings of one-step and two-step economic migrants: Comparisons from the year of arrival](#)", Statistiques Canada.

Figure 11 Profil de convergence économique en termes de taux d'emploi



Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistiques Canada (haut gauche= RP, haut droit = PMI et bas = PTET)

Il ressort de cette analyse que tant les immigrants permanents et les PMI ont des différences importantes de taux d'emploi et que la convergence est lente avant d'atteindre les taux d'emploi des natifs. *Ceteris paribus*, ceci suggère qu'une augmentation de ces volumes n'augmente pas nécessairement le facteur emploi de la croissance du PIB potentiel et pourrait même le diminuer à court et moyen terme. Pour ce qui est des différences en termes de revenu de travail, les immigrants permanents ont de grandes difficultés à converger vers les revenus de travail des natifs, surtout dans les premières années. Pour les RNP titulaires de PMI et de PTET, ces différences sont beaucoup plus faibles. Ceci suggère un effet incertain d'une augmentation des volumes de ces groupes sur le facteur productivité, *ceteris paribus*. Dans une période d'accélération de l'immigration, il est très possible qu'à court terme, la croissance du PIB par habitant diminue plutôt que d'augmenter, ce que laisserait suggérer le facteur démographique. Bien que ceci soit une conjecture, il se pourrait fort bien que la baisse du PIB par habitant observée lors des dernières années postpandémiques soit le résultat mécanique de cette dynamique.

Constat 5

La convergence économique de ceux arrivés directement RP est lente et prend plus de 5 ans en termes de taux d'emploi et plus de 10 ans en termes de revenu de travail. Ceux arrivant par la voie des RNP ont une convergence plus rapide en termes de revenu de travail, mais ceux arrivant avec un PMI font moins bien en termes de taux d'emploi à l'arrivée. Un accroissement massif du solde des RNP, ou des arrivants RP, sans une attention particulière à la sélection à l'entrée, risque de faire pression à la baisse sur le taux d'emploi global ainsi que le revenu par travailleur ce qui peut mener à une pression négative sur le PIB par habitant.

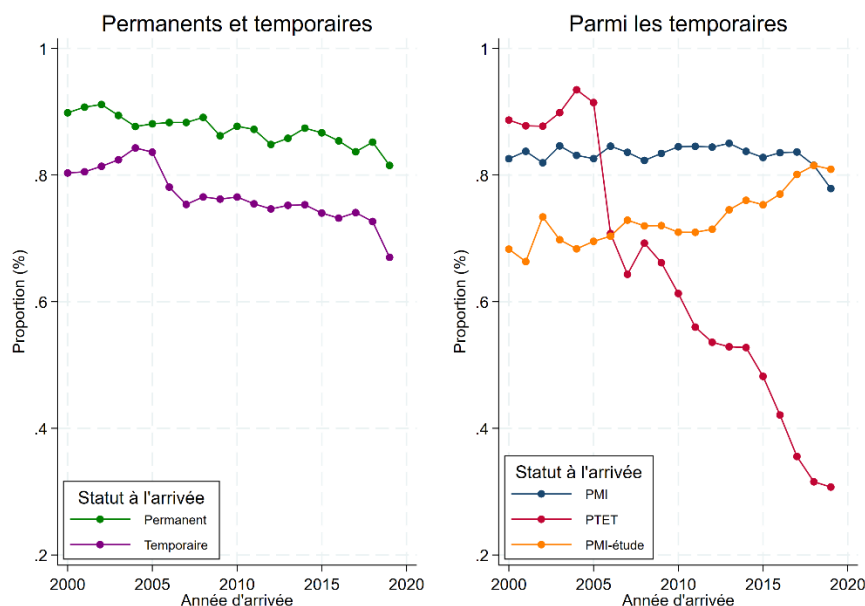
L'immigration va-t-elle là où la rareté de main-d'œuvre existe?

Une des raisons évoquées pour augmenter drastiquement l'immigration temporaire était que ceci aiderait à combler la rareté de main-d'œuvre observée, d'abord avant la pandémie, et après la pandémie. Bien que la rareté ait été causée tant par des facteurs conjoncturels (une économie vigoureuse) ou bien à cause du vieillissement démographique, l'impact de l'immigration est fortement dépendant de sa composition et de sa destination.³⁹

Les immigrants se sont-ils retrouvés dans les régions, et les secteurs où la rareté de main-d'œuvre se faisait le plus sentir? On peut d'abord se demander où arrivent les immigrants quand ils arrivent au Québec. La Figure 12 présente l'évolution de la fraction d'immigrants qui résident dans la région de Montréal à leur arrivée au Québec (dans l'année d'arrivée), à l'aide des données employeurs-employés pour la période 2000 à 2019. On distingue d'abord les immigrants permanents des temporaires et par la suite par type de permis temporaire. On remarque d'abord que plus de 75% des nouveaux immigrants résident à Montréal dans l'année d'arrivée. La part de la région administrative de Montréal dans la population du Québec est de 24% en 2019. Cette région administrative correspond *grosso modo* à l'Île de Montréal. La part des immigrants se dirigeant vers Montréal est plus élevée pour les immigrants permanents et décline légèrement sur la période. Parmi les temporaires, il y a une grande hétérogénéité. Dans le programme PMI, c'est plus de 80% des nouveaux arrivants qui résident à dans la RMR de Montréal et cette fraction est stable dans le temps. Parmi les PTET, cette fraction a baissé considérablement dans le temps. En 2019, c'est moins de 30% des titulaires de PTET qui arrivent d'abord à Montréal. Finalement, plus de 70% des PMI avec un permis de travail aux fins d'études résident à Montréal à leur arrivée et cette fraction est en hausse.

³⁹ Cet argument que le vieillissement démographique cause nécessairement la rareté de main d'œuvre souffre du même problème que Pierre Fortin met en évidence dans son rapport de 2022. Si le vieillissement cause bel et bien une baisse de l'offre, il cause possiblement une baisse de la demande de travailleurs. Tout dépend de la composition de la consommation des personnes vieillissantes par rapport aux personnes en âge de travailler. Si la demande baisse autant que l'offre, le salaire d'équilibre ne change pas et il y a simplement moins de travailleurs.

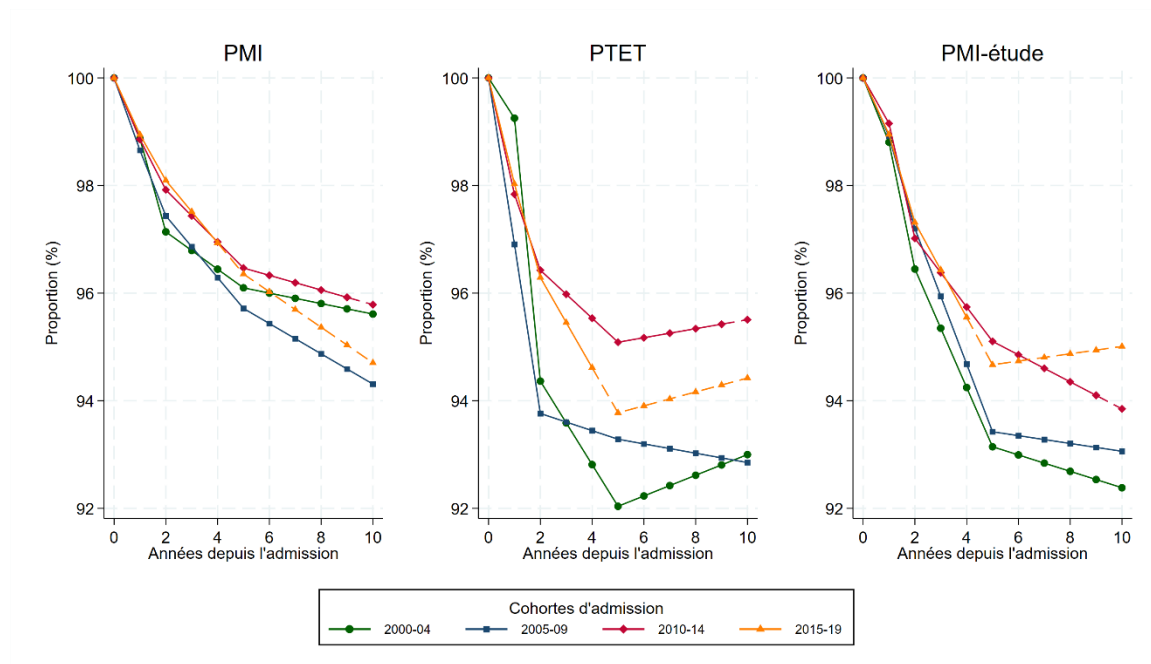
Figure 12 Fraction des nouveaux arrivants résidant dans la RMR de Montréal à leur arrivée



Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistiques Canada

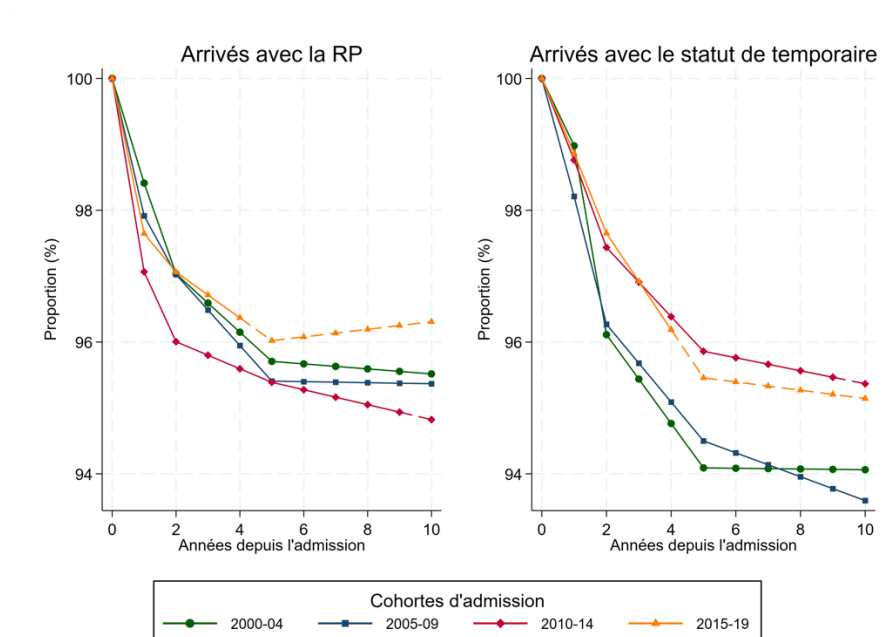
La région d'arrivée n'est peut-être pas celle de destination après plusieurs années? Puisque nous pouvons suivre dans le temps les immigrants, nous avons calculé, parmi ceux ayant résidé dans la région de Montréal à la première année, la fraction qui était toujours à Montréal après leur arrivée. La Figure 13 montre ces calculs. Dans le cas des RNP, la fraction qui est toujours à Montréal après 10 ans est au-dessus de 90%. C'est le cas même pour les PMI-étude, qu'on aurait pu penser propice à quitter Montréal après avoir obtenu leur diplôme dans un établissement de Montréal. Donc, il y a très peu de mobilité parmi les RNP une fois au Québec, même s'ils obtiennent par la suite la résidence permanente. La Figure 14 montre qu'il en est de même pour les résidents permanents. Donc, sauf pour le PTET, il y a très peu de régionalisation de l'immigration, qu'elle soit initiée par un statut RNP ou un statut permanent à l'arrivée.

Figure 13 Fraction résidant toujours dans la Région de Montréal selon l'année après l'arrivée - RNP



Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistiques Canada

Figure 14 Fraction résidant toujours dans la Région de Montréal après arrivée - RNP vs. RP



Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistiques Canada

Constat 6

Une forte majorité, plus de 70% des RP arrivent dans la région administrative de Montréal et plus de 95% d'entre eux y sont encore après 10 ans. Chez les temporaires, la fraction arrivant à Montréal est similaire pour le PMI-Travail et le PMI-Études, mais plus faible pour le PTET. Le seul programme visant les travailleurs qui favorise la régionalisation est donc le PTET. Les transitions se font rares dans tous ces programmes après l'arrivée. Il y a donc très peu de régionalisation de l'immigration au Québec

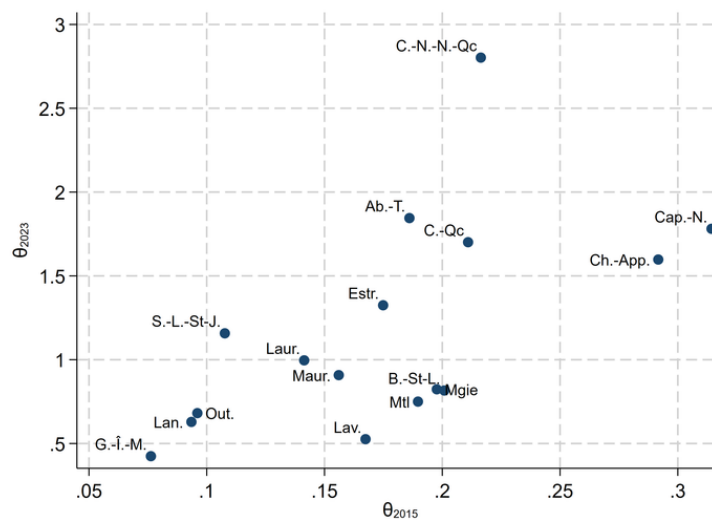
Mais où se trouve la rareté de main-d'œuvre au Québec? Une mesure très utilisée de la rareté de main-d'œuvre est le ratio du nombre de postes vacants au nombre de chômeurs. Quand ce ratio est élevé, il y a beaucoup de postes vacants pour un nombre de chômeurs, ce qui veut dire que le marché du travail est en surchauffe. Les entreprises ont de la difficulté à trouver des personnes pour remplir les postes. À l'inverse, quand cet indicateur est faible, ceci signifie qu'il y a beaucoup de travailleurs potentiels pour le nombre de postes vacants. Le marché est donc au ralenti.

Dénotons ce ratio dans une année t comme étant θ_t . L'enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) permet de trouver le nombre de postes vacants au niveau trimestriel par région administrative au Québec.⁴⁰ Nous prenons le ratio de la moyenne des postes vacants en 2015 et en 2023. Nous faisons de même avec le nombre de chômeurs

⁴⁰ Les régions administratives, comme celle de Montréal, sont plus petites que les régions métropolitaines de recensement (RMR). Donc, la référence à la région de Montréal ne doit pas être interprétée dans le sens de la RMR de Montréal.

à l'aide de l'Enquête sur la population active (EPA, Tableau [14-10-0393-01](#) de Statistiques Canada). La Figure 15 présente la relation entre le coefficient de 2015 et de 2023.⁴¹ En premier lieu, on peut observer que les échelles sont complètement différentes. Le coefficient de rareté de main-d'œuvre de Montréal était inférieur à 20 postes vacants par 100 chômeurs en 2015 alors qu'il de 75 postes vacants par 100 chômeurs en 2023. Mais Montréal n'est pas une région qui est aux prises avec un important problème de rareté de main-d'œuvre en 2015. Elle était au milieu du peloton. Or, elle reçoit la part du lion de l'immigration, en particulier temporaire. La Capitale nationale avait plus de 30 postes vacants par 100 chômeurs en 2015. Ce ratio est passé à 175 postes vacants par 100 chômeurs en 2023. En 2023, la palme revient à la Côte-Nord (et Nord du Québec) avec un ratio de plus de 275 postes vacants par 100 chômeurs. En général les régions qui avaient des tensions élevées sur le marché du travail ont connu une croissance importante de ces tensions sur la période (la relation est positive dans le graphique).

Figure 15 Relation entre le coefficient de rareté de 2015 et 2023 par région



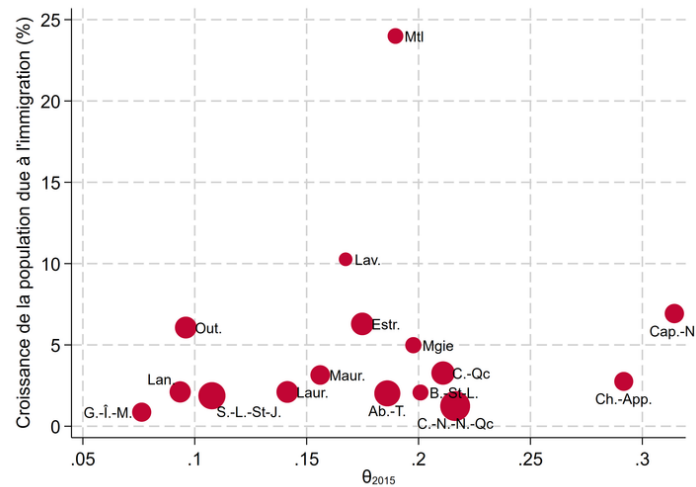
Source : Statistiques Canada, EPVS et EPA.

Afin de comprendre si l'immigration internationale est allée aux endroits où il y avait le plus grand degré de rareté de main-d'œuvre, nous pouvons regarder la taille des flux migratoires par région et le niveau de rareté de main-d'œuvre en 2015, avant l'arrivée plus soutenue d'immigrants, en particulier venus des RNP. On utilise les données de l'ISQ sur les flux migratoires par région afin de calculer la somme des flux d'immigration permanents (nets de l'émigration) auquel on ajoute la variation du solde des RNP entre 2015 et 2023. On divise le tout par la population de la région en 2015. Ceci donne donc une mesure de l'accroissement de la population d'une région dû à l'immigration internationale. Cette mesure de l'accroissement est imparfaite dans le cas des immigrants permanents, car nous comptons leur arrivée dans la région, mais ils peuvent s'être déplacés par la suite dans une autre région au Québec. Comme nous l'avons vu cependant précédemment, ceux arrivant à Montréal sont très peu susceptibles de s'être déplacés par la suite. En général, la mobilité est faible au Québec. La Figure 16 présente les résultats qui

⁴¹ Les résultats ne sont pas sensibles à l'année de départ. Même si 2015 était une année de ralentissement économique, les résultats sont très similaires si on utilise plutôt 2016.

n'ont rien de surprenant à ce stade. La taille de chaque point dans le graphique est l'accroissement du coefficient de rareté de main-d'œuvre.

Figure 16 Relation entre coefficient de rareté en 2015 et Accroissement de la population dû à l'immigration internationale



Source : ISQ pour immigration et population. EPVS de Statistiques Canada pour coefficient de rareté θ_{2015} .

On observe premièrement que l'immigration s'est surtout concentrée à Montréal. Au total, selon notre mesure, la population de Montréal a augmenté de 25% en moins de 10 ans de suite de l'immigration internationale à elle seule.⁴² Mais Montréal ne se démarquait pas particulièrement en termes de rareté de main-d'œuvre en 2015. Sur la période, la rareté de main-d'œuvre a augmenté moins rapidement qu'ailleurs. Il est difficile d'attribuer ou non cette plus faible augmentation à l'accroissement démographique provenant de l'immigration. Le résultat le plus marquant concerne les autres régions. D'autres régions aux prises avec de la rareté de main-d'œuvre aiguë ont eu une augmentation de leur population provenant de l'immigration beaucoup plus faible. Par exemple, la population de la Capitale nationale s'est accrue de seulement 5% sur la période alors que le coefficient de rareté de main-d'œuvre était le plus élevé en 2015.⁴³

⁴² Il faut noter que même si l'accroissement potentiel a été d'environ 20%, la population de la région administrative de Montréal n'a augmenté que de 8% sur la période. Les autres composantes de l'accroissement de la population ont été négative, en particulier la mobilité vers l'extérieur de la région. Par ailleurs, il faut aussi noter que ceci concerne la région de résidence et non de travail. Donc, il est possible que l'accroissement de la population dans les régions près de Montréal ait aussi contribué à soulager les besoins de main d'œuvre dans la région de Montréal.

⁴³ Il serait intéressant, dans une recherche future, de voir si le processus de régionalisation est aussi difficile dans d'autres provinces canadiennes, comme l'Ontario. Est-ce quelque chose de spécifique au Québec ou non? On pourrait bien sûr croire qu'il est tout à fait rationnel pour l'immigrant de rester dans une grande ville afin de maximiser ses opportunités économiques. Il est aussi possible que les enclaves immigrantes importantes à Montréal, selon la nationalité, puissent expliquer ces décisions. Est-ce une question de langue?

Constat 7

L'accroissement de l'immigration n'a pas été dirigé vers les régions qui avaient les besoins les plus importants en termes de rareté de main-d'œuvre. L'immigration a probablement contribué à réduire la hausse de la rareté de main-d'œuvre dans des régions comme Montréal et Laval, mais a peu fait pour aider dans d'autres régions aux prises avec d'importants problèmes de rareté. L'effet net de l'immigration sur la rareté est ambigu, car l'immigration augmente l'offre de travailleurs, mais aussi la demande de travailleurs.

Les impacts linguistiques de l'immigration internationale

Préserver le français comme langue commune semble un objectif louable. Cet objectif est de plus en plus un défi pour le Québec. D'abord, comme nous l'avons vu, l'accroissement naturel de la population est négatif dans les prochaines décennies. Donc, pas besoin de faire de projection pour savoir que le français reculera comme seule langue maternelle, simplement parce que l'immigration est historiquement composée de personnes ayant des langues maternelles diverses (Houle et Corbeil, 2017).⁴⁴ L'immigration internationale ne peut être composée uniquement de personnes ayant le français comme seule langue maternelle. Ce n'est ni réaliste ni souhaitable. Pourquoi se priver des talents d'un bassin pourtant énorme qui n'aurait pas le français comme langue maternelle? C'est l'adoption de la langue française comme langue de la vie quotidienne et au travail qui me semble devrait être l'objectif visé.

De 2011 à 2021, le recensement indique que la proportion de la population ayant le français comme langue maternelle est passée de 78.1 à 74.8%. La proportion ayant uniquement l'anglais comme langue maternelle n'a pas bougé : 7,7% contre 7.6%. La croissance est venue de la population ayant une autre langue maternelle, donc de l'immigration. C'est au niveau des langues parlées à la maison, en public et au travail qu'il faut davantage porter notre attention. Il existe un débat intéressant entre les démographes sur la meilleure manière de mesurer la situation du français. Mais c'est loin de mes compétences. Est-ce la langue parlée à la maison, dans la sphère publique ou encore la langue de travail qui compte davantage? Des mesures comme la PLOP, principale langue officielle parlée, construite à l'aide de ces concepts, montrent une baisse de 86.3% à 84.1% des personnes ayant comme PLOP le français au Québec, mais ceci requiert de répartir également ceux pour qui on ne peut attribuer si la langue dominante est le français ou l'anglais. En somme, il convient de s'intéresser à l'apprentissage de la langue française par la population immigrante, dans toutes ces dimensions. Il me semble qu'un objectif louable est de convaincre des immigrants pour qui le français n'est pas la langue maternelle que c'est à la fois profitable sur le plan social, mais aussi économique, d'apprendre et de maîtriser le français. L'évidence n'est pas claire sur le fait qu'il y a une prime au Québec à maîtriser le français, du moins à être bilingue.⁴⁵ Le rendement privé d'apprendre la langue

⁴⁴ Houle, R. et J.-P. Corbeil (2017) : « [Projection de quatre variables linguistiques avec le modèle de microsimulation Demosim pour le Canada, les provinces et territoires, et les régions de contacts linguistiques de 2011 à 2036](#) », Statistique Canada.

⁴⁵ François Vaillancourt a étudié ces questions à plusieurs reprises. La dernière étude, en date de 2024, en vient à la conclusion que le bilinguisme, et en particulier la connaissance du français a un rendement positif sur les revenus de travail. Vaillancourt, F., Sintès, A., & Grine, F. (2024). *La rémunération des attributs linguistiques au Québec en 2020, son évolution depuis 1970 et le taux de rendement du bilinguisme des francophones en 2020* (2024s-09, Cahiers scientifiques, CIRANO.) <https://doi.org/10.54932/BPKC2426>. Cependant, Grenier et Nadeau (2016) montrent que la prime est plus faible pour l'apprentissage du français par les anglophones que

pourrait en inciter plusieurs à apprendre la langue, mais ce rendement est peut-être plus faible à Montréal que dans d'autres régions du Québec. L'État doit lui chercher à subventionner les externalités, culturelles et sociales, de parler français au Québec, et en particulier à Montréal.

Puisque nous avons davantage porté notre attention vers les RNP, je vais m'intéresser davantage à la compréhension des enjeux qui concerne ce groupe. Mais avant de le faire, j'aimerais rappeler le principe démographique fondamental avec les RNP. Les RNP sont des gens en transition. Ils représentent environ 5% de la population québécoise et quittent le Québec au rythme de 20% par année. Un peu moins de 10% (6% en 2023) transitent vers la résidence permanente. Au final, l'enjeu linguistique porte sur la maîtrise de la langue française de ces gens qui transitent vers la résidence permanente puisque ce sont eux qui resteront au Québec. Et si ces gens qui transitent ne font que remplacer des immigrants permanents qui seraient venus de l'extérieur, et qu'ils ont une maîtrise similaire du français, l'impact sur la connaissance du français pourrait être limité. Cependant, la dynamique montréalaise, où l'immigration des RNP est dirigée en grande majorité, brouille les cartes sur cette question.

Le bureau du commissaire à la langue française (CLF) a publié une étude sur la connaissance et l'utilisation de la langue française par les immigrants temporaires (RNP) en février 2024.⁴⁶ Des RNP présents sur le territoire, le CLF estime qu'environ le tiers n'a pas de connaissances du français. Ainsi, puisque ces derniers représentent environ 5% de la population alors qu'elle en représentait une infime proportion en 2015, ceci veut dire qu'une variation d'un point de pourcentage du solde des RNP diminue la proportion de la population ayant des connaissances en français de 0.3% (un tiers d'un pourcent). L'effet total serait donc de quelques points de pourcentages. L'effet est modeste, mais notable si la variation de solde des RNP ressemble à ce qui a été observé de 2016 à 2024. Et encore une fois, la dynamique montréalaise est peut-être davantage préoccupante.

Puisque c'est le flux de RNP qui passe à la RP qui détermine l'effet sur la langue à terme, si le solde des RNP est stable, on pourrait se demander si ces nouveaux RP maîtrisent davantage le français que les immigrants permanents sélectionnés directement de l'étranger. Le CLF, à l'aide des données du recensement de 2021 a compilé les statistiques sur la connaissance du français des RNP récent ayant été admis à la résidence permanente depuis 2016. Le Tableau 6 montre les résultats. On remarque une connaissance du français par plus de 75% des personnes admises pour les trois groupes principaux. C'est davantage que dans la population RNP de 2021 ou 2023. Ceci peut s'interpréter de deux façons : a) ceux admis RP sont différents de la population de RNP (qui quittera le Québec en grande proportion), b) la situation du français chez les RNP se détériore. Il faudra donc porter une attention particulière à cette situation et à la maîtrise du français lors de l'obtention de la RP.

l'apprentissage de l'anglais par les francophones. Grenier, Gilles, et Serge Nadeau. 2016. « English as the *lingua franca* and the economic value of other languages: the case of the language of work in the Montreal labor market. » Dans *The Economics of Language Policy*, sous la dir. de M. Gazzola et B.-A. Wickström, MIT Press, Cambridge, MA, chapitre 8.

⁴⁶ CLF (2024) : « [Immigration temporaire : choisir le français](#) », février.

Tableau 6 Connaissances du français et français comme langue de travail chez les nouveaux résidents permanents arrivé comme RNP ou RP

	PERMIS TRAVAIL	PERMIS D'ÉTUDE	DEMANDEUR ASILE
	CONNAISSANCE FRANÇAIS		
ENTRÉ RNP 2016-2021, ADMIS RP	75.2	78.4	77.6
RNP 2021	73	62.2	61.1
RNP 2023	49.8-54.2	72.2	-
	LANGUE DE TRAVAIL		
ENTRÉ RNP 2016-2021, ADMIS RP	61.9	62.8	71.4
RNP 2021	62.4	53.9	63.4

Source : CLF (2024) pour RNP arrivée entre 2016 et 2021 devenu RP, MIFI (2024) pour RNP 2023.

Il est difficile de trouver des chiffres récents sur la connaissance du français de ceux arrivés directement comme résident permanent afin de comparer avec les RNP transitant vers la RP. Mais on peut regarder une époque où il y avait peu de résidents non permanents pour avoir une idée du niveau en temps « normal ». Pour ce faire, nous prenons la période 2012-2016. Le MIDI (ancien nom du MIFI) a produit des statistiques sur les nouveaux immigrants permanents de l'époque. La connaissance du français à l'arrivée était de 56% en moyenne sur la période dans ce groupe, donc inférieur aux taux que nous observons chez les RNP en 2021 et même en 2023. Bien sûr, il ne faut pas trop s'appuyer sur ces chiffres, car la connaissance du français est un indicateur très imparfait de la maîtrise de la langue française. De plus la situation peut avoir changé rapidement.

De manière prudente, il est tout à fait raisonnable de penser que des efforts de francisation accrue doivent être consacrés aux RNP. Je suis d'avis que les efforts de francisation devraient porter sur les personnes susceptibles d'obtenir la résidence permanente. Nous pouvons tenter un calcul approximatif pour voir combien de RNP auraient besoin d'un cours de francisation, sachant qu'ils font la transition vers la RP. Comme nous l'avons calculé au Tableau 1, la part des RNP sortants allant vers la RP était de 25% en 2023 et il y avait 90 000 sortants environ en 2023. Ceci donne un flux de 22 500 RNP transitant vers la RP. De ces 22 500, la fraction n'ayant pas la connaissance du français est entre 30 et 40% en 2021 selon le Tableau 6 et les calculs du bureau du Commissaire à la langue française. Prenons un intervalle de 30 et 40%. Le calcul produit entre 6 750 et 9 000 RNP qui ont besoin de francisation chaque année parce qu'ils seront admis de manière permanente au Québec et ne connaissent pas le français. Selon les statistiques du MIFI présenté par le CLF, 32 539 RNP ont participé à au moins un cours de francisation. En termes d'équivalent temps plein, tel que calculé par le CLF, c'était 8 194 RNP qui ont suivi un cours de francisation. Ces chiffres concordent avec les besoins si on se concentre sur les RNP faisant la transition.

Donc, l'important volume de RNP suivant un cours de francisation est susceptible d'être le résultat d'un important effet de stock et d'un mauvais ciblage dans un contexte de ressources limitées. Puisqu'un nombre important de RNP sont entrés au Québec dans les dernières années et que beaucoup souhaitent rester, il y a une grande demande pour les cours de francisation. Mais ceci ne semble pas cohérent avec la volonté du gouvernement du Québec de limiter le volume de nouveaux résidents permanents. Les efforts consentis à la francisation doivent s'arrimer au niveau du flux de nouveaux RP dans la planification. Ceci m'amène à la conclusion qu'il est tout à fait possible, avec les

ressources actuelles de fournir des cours aux personnes transitant vers la RP provenant des RNP si le volume de RP permis chaque année ne change pas trop dans les prochaines années. Il ne m'apparaît pas souhaitable d'insister, et de consacrer des ressources financières publiques considérables, afin que tous les RNP acquièrent une connaissance du français intermédiaire, si ceux-ci ne sont pour rester au Québec. Comme nous l'avons vu, chaque point de pourcentage de RNP dans la population amène une baisse d'environ 0.3% de la connaissance du français dans la population québécoise. Une hausse de 3% de cette population (en pourcentage de la population totale) mène à une baisse de 1% du français au Québec. Je reviendrai sur ce point et celui concernant la francisation au moment de formuler mes recommandations.

Constat 8

La présence d'un nombre important de RNP n'aide pas le déclin probable du français au Québec depuis quelques décennies, mais ne contribue pas de façon significative à son déclin dans la mesure où un nombre important de ces RNP quittent le Québec après quelques années et que le solde de RNP demeure stable ou baisse dans les années à venir. Les efforts de francisation ne ciblent pas à l'heure actuelle les RNP plus susceptibles de transiter vers la RP dans un avenir rapproché, ce qui crée un problème de rareté des ressources, tant humaines et financières, et une efficacité limitée des efforts de francisation.

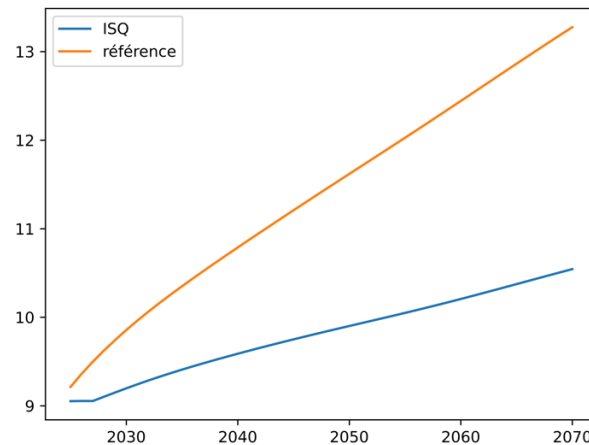
Scénarios de planification et leurs impacts démographiques

Nous avons comme objectif de montrer les effets de différents scénarios concernant la dynamique des RNP, mais aussi des admissions RP sur la population québécoise ainsi que sur le facteur démographique de la croissance (taux d'activité). Pour ce faire, nous allons débuter par établir une projection dans un scénario de référence où la dynamique actuelle continuait pour les prochaines décennies. Notons que ce scénario est différent de celui de l'ISQ puisque l'ISQ suppose que le solde des RNP diminue dans les prochaines années pour se stabiliser à 450 000. Le solde au dernier trimestre de 2024 était de 614 577 et si rien n'est fait, les entrées étant plus élevées que les sorties, il augmentera. Du Tableau 1, nous pouvons calculer qu'en 2024, il y a eu, si la tendance se maintient pour le dernier trimestre de 2024, 252 000 nouvelles admissions (entrées) au solde des RNP. Nous gardons ce chiffre constant sur la période de projection. De manière cohérente avec les calculs au Tableau, nous supposons que chaque année 80% des RNP sont capable de renouveler leur statut (ne quitte pas le Québec). Nous avons calculé que 20% des RNP quittent le Québec chaque année en moyenne. Un autre 10% accède à la résidence permanente (transition RNP vers RP). Au total le taux de sortie supposé est de 30%, ce qui se trouve à mi-chemin des résultats de 2022 et de 2023. Nous supposons que le nombre maximal de nouvelles admissions au statut RP est de 50 000 tel qu'observé au cours des dernières années en moyenne. Dans la période de projection, nous devons potentiellement réduire le nombre de transitions du statut RNP au statut RP si jamais le flux de 10% qui transite vers la RP est supérieur à la limite de 50 000 nouvelles admissions à la RP de manière globale. Ce scénario permet un effet dynamique du solde de RNP vers la population québécoise selon la structure d'âge. Nous supposons que les nouveaux RP venant des RNP ont les mêmes comportements démographiques que les natifs (naissances, mortalité, etc.).

Il convient de voir l'effet de ce scénario sur la taille de la population québécoise. Le prochain graphique montre la projection de la population en comparant avec la

projection de l'ISQ. Puisque les entrées sont supérieures aux sorties, et que plusieurs RNP deviennent RP, la population québécoise croît plus rapidement dans ce scénario pour atteindre plus de 13 millions en 2070, soit 30% plus élevé que dans le scénario de l'ISQ.

Figure 17 Projections de la population selon le statu quo concernant l'admission et la rétention des RNP en comparaison du scénario de l'ISQ

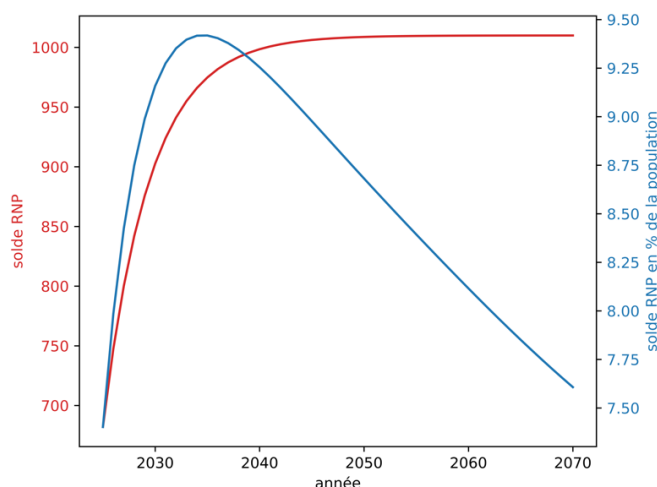


Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée)

On peut aussi regarder à combien s'établirait le solde des RNP dans ce scénario. La Figure 18 présente les résultats. Le solde des RNP convergerait vers 1 million vers 2045. Pourquoi cette convergence? Parce que le flux de sortie de 30% augmente en nombre quand le solde augmente. Donc, dans les premières années, le solde augmente parce que les sorties sont inférieures aux entrées. À mesure que le solde augmente, le flux du nombre des sorties augmente. Puisque les entrées en nombre et le flux (en %) sont constants, le solde se stabilise autour de 1 million. En pourcentage de la population, un effet intéressant peut être noté. Dans les premières années, le solde des RNP augmente pour représenter 9.35% de la population québécoise vers 2035. Mais puisque la population québécoise augmente rapidement, à cause des flux vers la RP et que le solde se stabilise, la part du solde des RNP dans la population diminue pour rejoindre sa valeur de départ vers 2070. Ainsi, le rôle du solde des RNP dans la dynamique de population est un rôle transitoire, qui se stabilise vers un nouvel équilibre. Seulement, cet équilibre n'est pas un solde de RNP de 600 000, mais plutôt d'un million étant donné les entrées et les sorties.

En termes de proportion de la population en âge de travailler 15-64 ans, cette dynamique mène à une légère hausse du taux d'activité (de moins de 1 point de pourcentage). Pourquoi? Parce que comme nous l'avons vu, c'est le flux de RP qui compte pour le taux au final. Or, on aura beau affecter le solde des RNP à court terme, celui-ci va se stabiliser et le flux vers la RP vient substituer des entrées qui se seraient faites de toute façon par l'immigration internationale directement à la RP. Finalement, le taux des 15-64 ans dans ce scénario ressemble beaucoup à un scénario d'immigration permanente avec un niveau d'immigration autour de 70 000 nouveaux arrivants. Ainsi, les effets de ce scénario sur la croissance économique, à travers le facteur démographique, sont relativement faibles.

Figure 18 Projections du solde des RNP selon le statu quo concernant l'admission et la rétention des RNP



Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée). La ligne rouge (axe de gauche) mesure le solde des RNP (en milliers) alors que la ligne bleue (axe de droite) indique le solde des RNP en pourcentage de la population au Québec.

Constat 9

La poursuite de la stratégie actuelle en immigration, avec des entrées similaires à ce que nous observons et des taux de sorties constants, pourrait mener à terme vers un solde de RNP atteignant plus d'un million de RNP qui représenterait, à son apogée, 9.35% de la population québécoise pour ensuite redescendre vers 2070 vers une proportion de la population qui ressemble à celle que nous observons aujourd'hui. La population du Québec atteindrait plus de 13 millions d'habitants sans pour autant que le taux d'activité de la population québécoise augmente substantiellement. Peu d'avantages économiques sont susceptibles de venir de cette dynamique. L'effet pourrait même être négatif sur le PIB par habitant si la convergence économique se fait lentement.

Afin de construire des scénarios alternatifs, il faut spécifier deux choses. D'abord, les objectifs poursuivis. Ensuite, il faut identifier les leviers à la disposition du Québec et voir comment la manipulation de ces leviers affecte les résultats, aux vues des objectifs poursuivis.

Débutons par les objectifs. Les intentions du gouvernement fédéral et provincial semblent pointer vers une réduction du solde des RNP. Donc, tous les scénarios à considérer ne doivent pas mener à une augmentation du solde des RNP dans les prochaines années, ou du moins une augmentation telle que celle que nous avons vue dans les dernières années. Nous croyons que trois objectifs économiques doivent être considérés. D'abord, la stratégie doit miser sur une convergence économique des immigrants qui maximise leur intégration et assure à eux-mêmes et à la population d'accueil un impact positif en termes économiques. Le deuxième objectif économique concerne la rareté de main-d'œuvre. La stratégie doit viser à répondre de manière agile à la rareté de main-d'œuvre dans certains secteurs, comme la santé ou la construction, et dans certaines régions. Le 3^e objectif économique est de viser un seuil d'immigration

permanente qui garde le taux d'activité, fraction de la population en âge de travailler, constant ou en augmentation sur la période. Le dernier objectif concerne la langue et vise en particulier de viser une meilleure intégration linguistique aux nouveaux arrivants dans la phase de transition vers la résidence permanente.

Les objectifs de planification

Le gouvernement du Québec devrait viser les objectifs suivants pour sa planification pluriannuelle :

1. Une réduction progressive du solde des RNP au Québec et une stabilisation par la suite
2. Orienter la planification afin de maximiser la convergence économique des immigrants dans leur intégration au Québec
3. Viser un niveau d'immigration permanente qui empêche au PIB par habitant de diminuer (par exemple en termes de population en âge de travailler)
4. Viser une meilleure intégration linguistique des nouveaux arrivants susceptibles de faire la transition vers la résidence permanente

Comment le Québec peut-il atteindre ces objectifs? D'abord, il convient de rappeler les partages des compétences en termes d'immigration entre le gouvernement fédéral et les provinces. Par exemple, le Québec a peu de contrôle, au-delà de faire des représentations auprès du gouvernement fédéral, afin de réduire le nombre de demandeurs d'asile sur son territoire. De manière générale, le gouvernement du Québec a peu de contrôle sur l'entrée des RNP et a davantage de contrôle sur l'admission des RNP à la RP.

Par exemple, le Québec a un mot à dire sur l'admission des détenteurs de PTET et de PEE, mais peu sur l'admission des détenteurs de PMI. Il peut bien sûr augmenter l'intensité de ses représentations auprès du gouvernement fédéral concernant le PMI, par exemple basé sur une interprétation de l'accord de 1991 qui lui serait favorable. Mais au final, les décisions concernant ce programme semblent être prises à Ottawa pour le moment. À l'admission à la RP, le Québec détient les pouvoirs sur l'immigration économique, principale porte d'entrée des détenteurs de permis de travail et d'étude qui transitent vers la résidence permanente. Il a donc un levier à ce niveau-là. Cependant, restreindre l'accès à la résidence permanente pour les détenteurs de permis ouvert pourrait avoir l'effet inverse sur le solde des RNP si ceux-ci ne quittent pas le Québec. Ce sont donc des leviers à utiliser avec soin avec une communication limpide au niveau des intentions. Finalement, le Québec a un levier important au niveau du niveau global d'admissions à la résidence permanente (immigration économique), que ces admissions proviennent des RNP ou directement de l'extérieur du Québec. La sélection des candidats, là où il en a les compétences, lui sert aussi de levier. Les dimensions économique et linguistique sont particulièrement impactées par la sélection des candidats.

Les leviers

Le gouvernement du Québec a les leviers suivants pour accomplir les objectifs

1. Le volume d'entrée de détenteurs de PTET et le PEE et leur sélection
2. Le volume d'admission à la RP des titulaires de PTET, PMI et PEE et leur sélection
3. Le volume d'admissions à la RP et la répartition entre ceux venant de l'extérieur du Québec et ceux provenant des RNP et leur sélection

Quelles ont été les orientations des planifications passées et quelles ont été les intentions signalées par les différents gouvernements au moment d'écrire ce rapport?

Nous pouvons débiter par le gouvernement fédéral. Le plan en termes d'immigration est présenté à l'Annexe 4 du rapport au Parlement de l'automne dernier.⁴⁷ Nous avons reproduit au Tableau 8 les éléments pertinents du Plan. Le gouvernement fédéral veut réduire la proportion de résidents temporaires à 5% de la population canadienne d'ici la fin de 2026. Ainsi, il se donne deux ans pour atteindre cet objectif. Au Québec, le solde des RNP est de 617 524 et la population du Québec est de 9.08 millions en fin de 2024. Ceci donne une proportion de 6.8%. Un niveau de 5% représenterait un solde de 450 000 environ. Le Québec peut se doter d'un autre objectif, mais ceci donne une idée de l'effort demandé si le Québec suivait entièrement la stratégie fédérale. Pour y arriver, le gouvernement du Canada signale dans son rapport ses intentions sur les sorties et les entrées. Celles-ci sont présentées au Tableau 8.

Du côté des entrées, on mise sur une réduction du nombre d'arrivée total à terme d'ici 2026 de 20% suivi d'un retour au niveau de 2024 en 2027. Donc, à terme, on ne planche pas sur un scénario visant à diminuer les entrées, quoique celles-ci diminuent temporairement dans les prochaines années. Ceci est très important. Cependant ceci cache des changements importants. Les catégories en baisse sur la période (2025-2027) sont les PMI et les étudiants (dans une moindre mesure). Dans le cas des PMI, il y aurait une baisse de 48% des émissions de nouveaux permis. Les étudiants verraient une baisse de 10%, réalisés dans la première année du Plan. La réserve pour éventualités, catégorie qui sert principalement aux demandeurs d'asile, est en augmentation importante dans la planification et augmente de plus du double sur la période (348 968 sur 892 568 arrivées en 2027). Ceci vient masquer la baisse des PMI et des PEE. Donc, si les demandes d'asiles ralentissaient, on pourrait bien observer une baisse des entrants au solde des RNP. Ceci est difficile à prévoir.

Les sorties sont les grandes responsables de la réduction prévue du solde des RNP vers 5% de la population canadienne. Ottawa planche sur un taux de sortie qui doublerait sur la période. Alors que le taux de sortie était de 22% en 2024, il est prévu que ce taux passe à près de 42%. Dans les explications données, on mise sur les permis de travail et d'études venant à échéance et sur la transition vers la résidence permanente. Le gouvernement fédéral mise sur 40% des admissions serait réservé aux RNP. Ceci signale implicitement le taux de conversion planifié par Ottawa. En 2025, ceci veut dire 158 000 admissions à la RP venant des RNP, sur 395 000 au total admis à la RP (40%). En % du solde des RNP, ceci veut dire un taux de conversion à la RP de 5.3% (158 000/2 961 000), ce qui n'est pas très différent du taux de conversion au Québec (6% en 2023). Donc, il ne

⁴⁷ Gouvernement du Canada (2024). [Plan des niveaux d'immigration au Canada 2025-2027](#). 1^{er} novembre 2024.

semble pas y avoir une augmentation du flux de conversion vers la RP dans le scénario fédéral, mais plutôt l'hypothèse qu'il y aura davantage de sorties vers l'extérieur du Canada, par exemple dû à des permis qui viennent à échéance. Il est difficile d'évaluer si ce nombre est réaliste ou non. Il est vrai que beaucoup de permis émis en 2022 et 2023 viendront à leur première échéance durant la période 2025-2027, si ceux-ci sont en moyenne d'une durée maximale de 3 ans (dans le cas du PMI).

Pour les résidents permanents, le gouvernement fédéral mise sur une diminution du nombre d'admissions de 7.5% (de 2025 à 2027). La part des admissions provenant des regroupements familiaux n'est pas prévue en augmentation et devrait rester constante à 22% des admissions. 15% seront consacrés aux réfugiés. Ceci laisse donc 63% pour la catégorie économique.

Tableau 7 Plan du Gouvernement du Canada pour 2025-2027

RNP	2024	2025	2026	2027
SORTIE	588 409	1262801	1104658	875159
TAUX SORTIE	22,1%	42,6%	43,9%	42,3%
ARRIVÉE	887625	816900	659036	892568
VARIATION ANNUELLE		-8,0%	-19,3%	35,4%
ÉCART NET	229 216	-445 901	-445622	17439
SOLDE RNP	2 961 000	2 515 099	2 069 477	2 086 916
PART POP	7,1	6,1	5	5
RP	485000	395000	380000	365000
VARIATION ANNUELLE		-18,6%	-3,8%	-3,9%

Source : Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2024, [annexe 4](#).

Constat 10

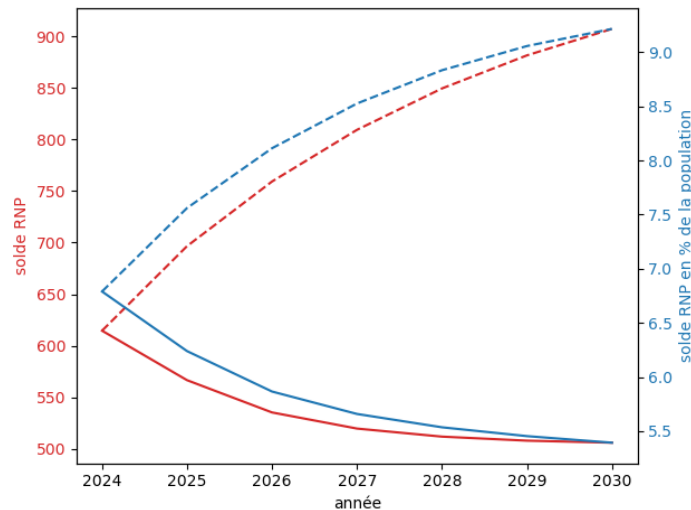
Le gouvernement fédéral a signalé son intention de diminuer le solde des RNP à 5% de la population. Ce sont les sorties hors Canada qui sont davantage responsables de cette baisse sur la période 2025-2027 alors que le plan ne prévoit pas une augmentation importante des transitions du statut de RNP vers la RP. Du côté des arrivées, le gouvernement du Canada table sur une baisse des émissions de PMI et dans une moindre mesure de PEE, mais sur une hausse des demandes d'asiles, à travers une provision pour éventualité. Le gouvernement du Canada réduit faiblement le nombre d'admissions permanentes sur la période 2025-2027.

On peut tenter de mesurer la sensibilité, pour le Québec, de faire varier les sorties et les entrées. D'abord, les intentions au niveau fédéral semblent davantage porter sur les sorties que sur les entrées. Comme le montre le Tableau 8, on semble vouloir doubler le taux de sortie.

Que veut dire ce scénario pour le Québec? D'abord, gardons le taux de conversion vers la RP à 10%. Si le taux de sortie, au total double, de 25% à 50%, c'est donc que le taux de sortie de l'extérieur du Québec grimpe à 40%. Notons que si le solde des RNP est d'environ 600 000, 10% de conversion à la RP donne 60 000 nouveaux RP. Donc, ceci n'est pas possible avec la cible de RP actuelle de 50 000. Le taux de conversion qui est cohérent avec la cible est de 8% environ. Ceci donne donc qu'il faut un taux de sortie de 42% à l'extérieur du Québec pour donner un taux global de sortie des RNP de 50%. En agissant seulement sur ce levier, soit d'augmenter le taux de sortie du Québec, on peut projeter les impacts sur le solde des RNP.

On obtient le résultat à la Figure suivante. Le solde des RNP se stabilise à 500 000 en 2030, ce qui représente 5.4% de la population du Québec. Ce scénario extrême ne permet pas de réduire rapidement le solde des RNP.

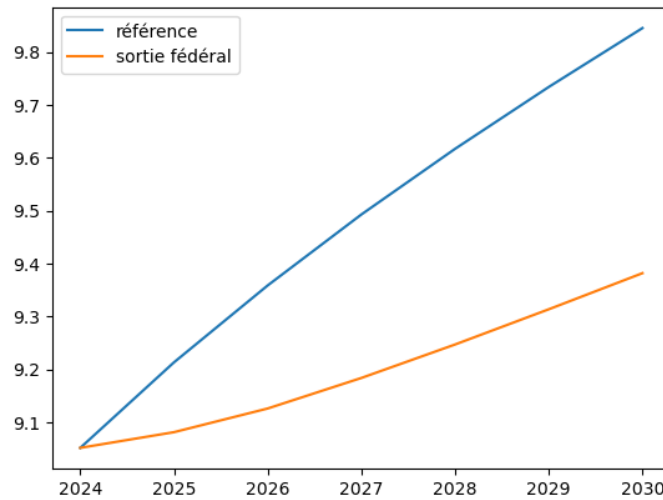
Figure 19 Solde des RNP et % de la population dans un scénario augmentant les sorties du Québec



Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée).

Fait intéressant, cette augmentation des sorties ne fait pas diminuer la population du Québec. Comme le montre le graphique suivant, la population croît moins rapidement que dans le scénario de statu quo, mais demeure en croissance sur la période.

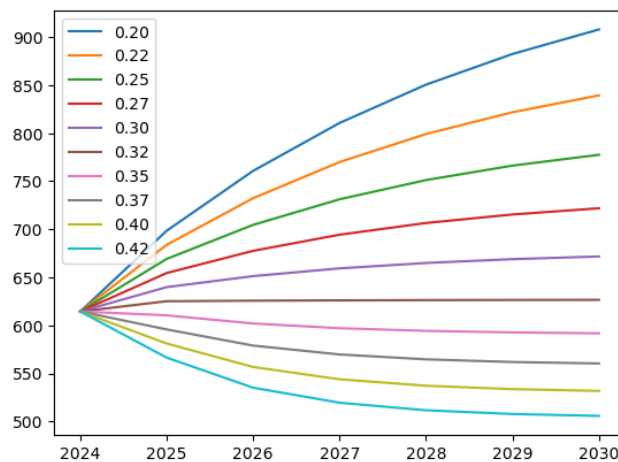
Figure 20 Population totale du Québec selon le scénario augmentant les sorties de RNP hors Québec



Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée).

Et si le taux de sortie avait été plus faible, par exemple parce que plusieurs RNP sont en mesure de renouveler leurs permis? On peut évaluer de manière générale la sensibilité au taux de sortie, car l'hypothèse du gouvernement fédéral semble assez agressive à ce niveau. Comme le montre la Figure 21, on peut observer qu'un taux minimal de 30% de sortie du Québec est nécessaire pour atteindre une stabilité du solde de RNP.

Figure 21 Solde des RNP selon différentes hypothèses sur le taux de sortie hors Québec



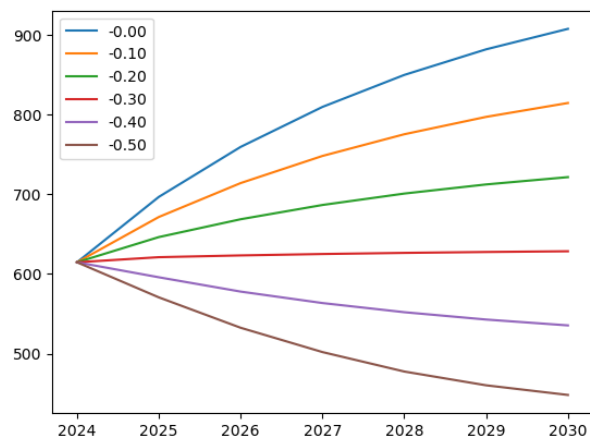
Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée).

Constat 11

Un scénario pour le Québec visant à appliquer le taux de sortie hors Canada du gouvernement du Canada engendrait une baisse du solde des RNP de 615 000 à 500 000 d'ici 2030. Un taux de sortie minimum entre 30 et 32% est nécessaire afin de voir le solde des RNP plafonner sans changements aux arrivées.

Quelle est la sensibilité aux hypothèses concernant les arrivées? Le scénario fédéral mise sur une baisse des émissions de PMI et dans une moindre mesure de PEE. Mais il projette une augmentation des demandes d'asiles. Le Plan fédéral baisse les émissions de 20% à court terme pour ensuite les augmenter de nouveau dans la dernière année. En reprenant le scénario de référence (10% d'admission à la RP et 20% de sortie à l'extérieur), on a calculé comment une réduction du taux d'entrée affecte le solde. La Figure 22 montre les résultats. On observe qu'une réduction d'au moins 30% des entrées est nécessaire, sans toucher aux sorties, si l'on veut au moins stabiliser au réduire le solde des RNP.

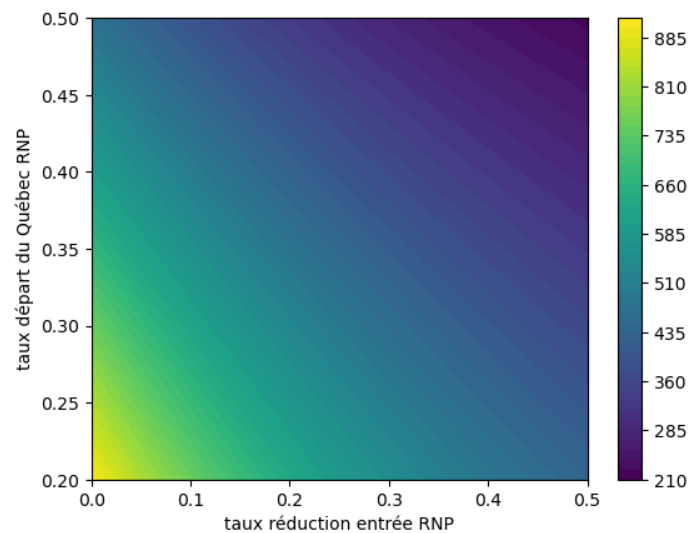
Figure 22 Solde des RNP selon différentes hypothèses sur la réduction des arrivées au Québec



Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée).

Bien sûr, en jouant tant sur les sorties que les entrées en même temps, il est possible d'obtenir différents soldes. J'ai regardé l'arbitrage entre le volume d'entrée (taux d'entrée) et le taux de sortie à l'extérieur du Québec, étant donné un taux de conversion à la RP fixé à 8%. À la Figure 23, j'ai voulu montrer toutes les combinaisons possibles et les arbitrages possibles pour un niveau souhaité de solde des RNP en 2030. Pour ce faire, j'ai fait varier le taux de sortie hors Québec de 20% à 50% et la diminution du niveau d'entrée de 0 à 50%. Le graphique montre que des efforts considérables doivent être faits pour stabiliser le stock. Si par exemple nous considérons le statu quo, le solde des RNP atteindra rapidement un niveau de 885 000 en 2030. Avec des efforts limites, le solde peut descendre à 210 000. Mais ceci demande d'augmenter le taux de départ à 50% et de réduire le volume d'entrée de RNP de 50%. Ce n'est pas ce que le gouvernement fédéral envisage et il est difficile pour le Québec d'agir pleinement sur ces dimensions puisqu'il ne possède qu'un contrôle imparfait sur cette dynamique.

Figure 23 Solde des RNP en 2030 selon différentes hypothèses de réduction des arrivées et des sorties



Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée).

Constat 12

Tout scénario implémentant une baisse des entrées et une augmentation des sorties demandera un effort considérable afin d'atteindre l'objectif de stabiliser le solde des RNP au Québec. Même en réduisant de moitié le nombre de nouveaux arrivants et en augmentant à 50% le taux de départ des RNP vers l'étranger, le solde des RNP ne pourra descendre en dessous de 210 000 d'ici 2030.

Au-delà de la stabilisation de solde des RNP, ou sa diminution, il faut considérer le choix de la cible de RP. En somme, c'est le paramètre le plus important pour les impacts à long terme de la variation de l'immigration, qu'elle soit non-permanente ou permanente. Depuis bon nombre d'années, cette cible est fixée à 50 000 admissions. Or, si le taux de conversion des RNP vers la RP est à 8%, ce flux cannibalise presque entièrement les admissions directes (car 8% d'un solde de RNP de 615 000 égal 49 200). Il n'y a plus de place pour des admissions directes. Or, certaines de ces admissions ne sont pas sous le contrôle du Québec. On n'a qu'à penser aux regroupements familiaux, mais aussi les réfugiés. De plus, un certain niveau d'admissions économiques directement de l'étranger semble souhaitable. Nous avons remarqué précédemment que le niveau d'admission à la RP qui garde le taux d'activité constant sur la période de projection est de 70 000 nouvelles admissions. Ainsi, en gardant le taux de conversion à 8%, il est possible de hausser la cible de nouvelles admissions RP de manière à permettre une certaine flexibilité au niveau des admissions internationales.

Pour voir les impacts d'un tel scénario, nous allons miser sur un taux de sortie hors Québec de 30% (plus conservateur que l'hypothèse fédérale), un taux de réduction des entrées de 20% et finalement une hausse des nouvelles admissions à la RP de 70 000. Les impacts de ce scénario sont présentés à la prochaine figure. Il est intéressant de voir que le scénario alternatif mène tout de même à une augmentation de la population du Québec sur la période, quoiqu'inférieure au scénario de référence, soit le statu quo. Dans le

scénario alternatif, le solde des RNP atteint 424 100 en 2030, soit une diminution considérable de 30% sur la période. Il se stabilise par la suite si on étend la période de projection. Donc, ce scénario alternatif atteint l'objectif de restreindre l'augmentation du solde des RNP. Il le fait même diminuer, de manière progressive sur la période. Un autre objectif que nous nous étions fixé était de maintenir le taux d'activité dans la population dans ce scénario alternatif. Nos calculs montrent que ce taux demeure constant à 65% (population âgée de 15 à 64 ans) malgré la diminution du solde des RNP. Ceci est dû en partie à l'augmentation du volume d'admission à la RP. Ce scénario, illustre, dans ses grandes lignes, des voies de passage.

Tableau 8 Comparaisons du scénario de référence et un scénario alternatif

	RÉFÉRENCE			ALTERNATIF		
	population	solde des RNP	taux d'activité	population	solde des RNP	taux d'activité
2024	9,05	614,6	0,65	9,05	614,6	0,65
2025	9,21	696,6	0,66	9,06	528,2	0,65
2026	9,35	759,3	0,67	9,10	476,3	0,65
2027	9,49	809,4	0,68	9,17	449,3	0,65
2028	9,62	849,5	0,69	9,24	435,2	0,65
2029	9,73	881,6	0,69	9,31	427,9	0,65
2030	9,85	907,3	0,7	9,39	424,1	0,65

Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée). Le scénario alternatif suppose un taux de sortie hors Québec de 40% (hypothèse fédérale), un taux de conversion des RNP à la RP de 8%, une réduction de 20% des arrivées chez les RNP et une augmentation de la cible des RP à 70 000 par année.

Constat 13

Un scénario augmentant le taux de sortie à 40%, le taux d'admission à la RP pour les RNP à 8% et une cible d'admission à la RP de 70 000 par année permet de réduire le solde des RNP à 424 100 en 2030, maintenir le taux d'activité (le nombre de personnes en âge de travailler) et permet tout de même une faible augmentation de la population sur la période. Des voies de passage progressif existent pour revenir sur une trajectoire d'immigration soutenable.

Il existe une multitude de scénarios possibles étant donné les objectifs visés. De plus, il est possible de raffiner ces scénarios en termes de composantes des RNP, mais aussi des catégories d'admission. Nous n'avons pu effectuer ce travail dans le cadre de ce rapport. On peut aussi analyser la convergence économique et les impacts sur la croissance du PIB par habitant. Mais pour ce faire, il faudra rajouter à l'outil une mesure des revenus relatifs des immigrants, de différents types, afin de projeter le revenu moyen effectif de la population dans le temps. Par exemple, un immigrant permanent arrivant au Québec a un revenu 80% inférieur aux natifs. Il a donc un poids effectif de 0.2 en termes de revenu. À mesure qu'il est exposé à l'économie québécoise, ce poids augmente parce que les revenus convergent. On peut faire la même chose avec l'emploi. On peut aussi intégrer la maîtrise de la langue française dans ce genre de projection. Je reviendrai sur l'importance d'effectuer ce travail de modélisation, pour les planifications futures, parce

que la planification de l'immigration s'est complexifiée avec l'introduction de l'immigration en 2 étapes par la voie des RNP.

Conclusions

Je tire les conclusions suivantes des constats provenant de mes analyses.

1. Le Québec vieillit, son accroissement naturel est négatif et l'immigration est devenue sa seule source de croissance potentielle au niveau démographique. Il y a bien sûr une dimension géopolitique à une décroissance de la population, mais pas nécessairement une dimension économique. Dit simplement, et supporté par une grande quantité de travaux, ce n'est pas la taille qui compte pour le niveau de vie.
2. Il faut davantage se préoccuper du taux d'activité (population en âge de travailler) que de la taille de la population et davantage du PIB par habitant que du niveau du PIB. Sans immigration, la fraction de la population en âge de travailler déclinerait rapidement. Le niveau actuel d'immigration permanente mènera vers une diminution du taux d'activité, ce qui représente un enjeu du point de vue des finances publiques (Boisclair et al., 2019). De plus, la convergence économique des immigrants est lente et les changements récents au volume ont probablement fait plomber le PIB par habitant. Malgré la faiblesse de la croissance économique par habitant au Québec, une augmentation substantielle de l'immigration temporaire (le statu quo) n'apparaît pas souhaitable.
3. Les phénomènes de rareté de main-d'œuvre évoluent dans le temps. Une portion est conjoncturelle et une immigration temporaire ponctuelle peut aider à y répondre. Quoiqu'une composante structurelle liée au vieillissement démographique puisse être à l'œuvre, cette réalité diffère sur le territoire du Québec. L'immigration ne va simplement pas où se trouve la rareté de main-d'œuvre à l'heure actuelle et un programme comme le PMI ne permet pas de sélectionner des travailleurs dans les secteurs en demande. L'immigration a donc un impact minimal à ce stade pour réduire la rareté de main-d'œuvre structurelle et je doute que ceci doive être un objectif important de la politique d'immigration. Il faut inciter les entreprises, dans les secteurs où ceci est possible, à investir davantage en automatisation si la rareté de main-d'œuvre est structurelle et prévisible à long terme.
4. Au niveau linguistique, l'enjeu de la politique en immigration se trouve principalement au niveau de la francisation des RNP qui passeront vers la RP, comme l'indique le constat 8. Le défi est de maintenir et accentuer la francisation sur ce groupe. Seule une francisation, à terme, de ceux qui resteront au Québec permet d'entrevoir un avenir positif pour le français au Québec, car il n'est pas réaliste de croire que l'immigration sera entièrement composée de personnes ayant le français comme langue maternelle. À l'heure actuelle, beaucoup de ressources sont consacrés à la francisation de gens qui quitteront le Québec.
5. Le Québec doit se doter d'objectifs clairs pour sa politique en immigration. Celle-ci doit s'éloigner du mirage, véhiculé par certains groupes dans la dernière décennie, qu'une augmentation massive de l'immigration puisse promouvoir à terme la croissance du niveau de vie par habitant ou la diminution de la rareté de main-d'œuvre. Elle plutôt viser le succès économique et social des immigrants. Une évaluation rigoureuse du potentiel économique et social des candidats à la RP est indispensable si on veut éviter des impacts négatifs sur la capacité de financer

les services publics et le niveau de vie des natifs mais aussi des immigrants déjà sur le territoire.

6. Sans une meilleure intégration par les voies de transition vers la RP et un système d'information permettant de suivre les RNP sur le territoire, l'augmentation de l'immigration temporaire a le potentiel de mener à une augmentation du nombre de personnes avec un statut indéterminé sur le territoire, une fois leur permis expiré. Elle a aussi le potentiel d'entacher la réputation du Canada et du Québec et d'affecter à terme la qualité des dossiers présentés à l'immigration temporaire (et permanente) et d'attiser un sentiment anti-immigration dans la population d'accueil. Pourtant le Québec a besoin d'immigration, purement du point de vue de maintenir le niveau de vie et financer les services publics dans un contexte de vieillissement démographique. C'est un enjeu stratégique où l'on ne doit pas faire d'erreur.
7. La situation de l'immigration temporaire présente une opportunité de revoir notre façon de favoriser l'intégration économique. Nos analyses montrent que les titulaires de permis de travail font mieux que les immigrants économiques permanents à l'arrivée et dans les années suivantes leur arrivée. De plus, certains programmes comme le PTET aident à la régionalisation de l'immigration et ciblent certains secteurs où les pressions de la rareté de main-d'œuvre se font davantage sentir. Mais les défis d'intégration économique persistent, même chez les RNP et le Québec doit donc accentuer ses efforts, tant au niveau de la sélection, que de l'intégration économique. Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain.
8. Le Québec doit être réaliste. Il n'a pas tous les pouvoirs en immigration dans le contexte politique actuel. Il doit donc s'adapter à une réalité où l'immigration temporaire est là pour rester, du moins pour les 10 prochaines années. Il doit donc tenter d'en tirer profit en planifiant conjointement l'immigration temporaire et permanente. Il doit cependant se garder une marge de manœuvre, en particulier au niveau de l'immigration économique, afin de choisir des candidats qui seront admis directement de l'étranger. En bout de piste, c'est le volume et le processus de sélection des résidents permanents qui aura les effets les plus importants à long terme et non le niveau du solde des RNP.
9. Le Québec doit mettre en place des voies de transition prévisibles pour les RNP actuels et futurs vers la RP afin que ceux-ci puissent avant même leur arrivée bien comprendre les risques de passer par cette voie pour obtenir la RP. Le Québec doit ensuite respecter ses promesses sans quoi il y a un risque de porter atteinte à sa réputation. Le Québec doit améliorer ses processus de sélection par ces voies de transition afin d'exploiter l'information recueillie sur l'expérience québécoise, par exemple l'expérience sur le marché du travail. Il doit continuer de sensibiliser le gouvernement fédéral à la situation des demandeurs d'asile au Québec en réitérant que le Québec a un droit de regard sur l'admission à la RP au Québec par l'émission de CSQ.
10. Comme nous l'avons démontré, un ajustement du volume d'immigration permanente à 70 000, peu importe la provenance (RNP ou directe), est susceptible de maintenir le taux d'activité à un niveau relativement constant dans les décennies à venir. Une diminution du taux d'activité, le facteur démographique de la croissance du niveau de vie, devrait être évitée. Il y a donc lieu de revoir la cible de 50 000 immigrants permanents chaque année, surtout au vu de l'objectif de réduire le solde des RNP. Comme nous l'avons montré, une réduction des RNP

par la transition à la RP viendrait cannibaliser presque entièrement l'immigration permanente, ce qui n'est pas souhaitable, ni réaliste, étant donné que tant les admissions pour regroupement familial et en tant de réfugiés ne sont pas contrôlées par le Québec. Une augmentation des sorties vers l'extérieur du Québec, avec l'expiration des permis délivrés, semble l'avenue à privilégier afin de faire baisser le solde des RNP. Par ailleurs, la réduction des entrées par le PMI au fédéral représente une bonne nouvelle afin de réduire le solde des RNP. Mais ceci prendra du temps. Et une augmentation des demandeurs d'asiles, par exemple en provenance des États-Unis, pourrait plutôt augmenter le solde des RNP malgré ces efforts.

11. Sous l'hypothèse que le gouvernement canadien exécute son plan 2025-2027, concernant la réduction des nouvelles PMI et des renouvellements, et qu'il n'y ait pas une augmentation marquée des demandeurs d'asile, le Québec peut mettre en place une planification pluriannuelle qui atteint ces objectifs, mais ceci demande de hausser le volume d'admission à la résidence permanente. Sans cette hausse, il sera difficile de réduire le solde des RNP et les admissions à la RP seront cannibalisées entièrement par les candidats RNP.
12. Il n'y a pas de système informationnel qui permet de bien suivre la situation géographique (résidence) et les résultats économiques des RNP récents et leur transition à la RP. Les meilleures données disponibles vont jusqu'à 2019. Les statistiques officielles sont aussi difficilement comparables et compilées à divers endroits. La mise en place d'un registre commun devrait être étudiée en intégrant les informations de l'IRCC, l'Agence du revenu du Canada (Statistiques Canada) et du MIFI. La collaboration fédérale-provinciale me semble primordiale et cohérente avec la poursuite des responsabilités respectives dans le cadre de l'Accord Québec-Canada (Article 26 de l'annexe A). Ce système d'information devrait être en mesure d'obtenir des informations provenant des entrées et sorties du Canada afin de détecter et documenter la population en situation irrégulière. Il devrait aussi intégrer l'information sur le statut des demandeurs d'asile dans leur processus d'admission à titre de réfugié (CISR). De plus, il pourrait nécessiter d'obtenir des informations périodiques anonymisées des RNP, par exemple, sur la localisation géographique et l'obtention de compétence linguistique, chaque année.
13. Le gouvernement du Québec a besoin d'outils afin de mieux planifier les cibles d'immigration. Le MIFI devrait développer un modèle de planification pluriannuelle, se basant sur les projections de l'ISQ, afin de mieux prendre en compte les effets d'interactions entre les programmes et les cibles. Il pourrait intégrer à ce modèle une dimension économique, en projetant la convergence économique (emploi et salaire) ainsi que linguistique. Ce modèle viendrait appuyer les travaux de la planification pluriannuelle et d'autres analyses stratégiques.

Un régime fédéral avec des compétences partagées, dans un domaine aussi névralgique comme celui de l'immigration présente des défis de coordination importants. L'accord de 1991 a jeté les bases d'un partage des compétences et des responsabilités qui a bien servi le Québec et le Canada jusqu'à récemment. Avant 2016, le système d'immigration canadien était une fierté tant des Canadiens et des étrangers. Je souhaite vivement que la réinterprétation de cet accord puisse servir de base afin de que le gouvernement fédéral et du Québec puisse en venir à une vision commune des

changements législatifs et réglementaires à apporter afin de simplifier les voies de passage de ce nouveau système à deux étapes, *de facto* imposées par des choix politiques de la dernière décennie, afin de préserver la réputation du Canada et du Québec à l'international et favoriser le succès d'intégration des nouveaux arrivants dans un climat social qui demeure favorable à l'immigration, conscient de son importance pour la société québécoise, comme l'a si bien exprimé Gérald Godin, dans son poème *Tango de Montréal* (Sarzènes, 1983).

*Sept heures et demi du matin métro de Montréal
c'est plein d'immigrants
ça se lève de bonne heure
ce monde-là*

*le vieux cœur de la ville
battrait-il donc encore
grâce à eux*

*ce vieux cœur usé de la ville
avec ses spasmes
ses embolies
ses souffles au cœur
et tous ses défauts*

*et toutes les raisons du monde qu'il aurait
de s'arrêter
de renoncer*

(Gérald Godin, Sarzènes, 1983)

Annexes

A. Modèle de projection

Le modèle utilisé dans cet avis permet de projeter la population du Québec par âge (de 0 à 100 ans) de 2025 jusqu'en 2070. Il prend en compte les composantes de base qui sont les naissances, les décès, les migrations interprovinciales, l'émigration l'immigration permanente et l'immigration temporaire, mais aussi les transitions de résident non permanent (RNP) à résident permanent (PR). Tous les intrants proviennent des projections de l'ISQ sur l'horizon 2021-2070 et certains paramètres de transition chez les RNP sont tirés des analyses dans le rapport (Contexte démographique). L'objectif de ce modèle n'est pas de se substituer au modèle de l'ISQ, qui prend en compte les dimensions régionales, le sexe et plusieurs autres subtilités. L'objectif est plutôt de permettre des simulations réalistes des impacts de différents scénarios concernant la planification de l'immigration, en particulier des RNP.

Débutons par décrire les composantes classiques du modèle de projection. Le nombre de naissances à l'année t , $N(0, t)$, est calculé par rapport à la population en âge de 15 à 45 ans.

$$N(0, t) = \sum_{a=15}^{45} P(a, t)b(t)$$

$b(t)$ est un paramètre du modèle qui provient des projections de l'ISQ. Ce dernier se définit par

$$b(t) = \frac{N_{ISQ}(0, t)}{\sum_{a=15}^{45} P_{ISQ}(a, t)}$$

où $N_{ISQ}(0, t)$ représente le nombre de naissance projetées par l'ISQ et $P_{ISQ}(a, t)$ la population projetée par l'ISQ. Il tient donc compte de la répartition par sexe. Celle-ci est supposée constante peu importe le scénario considéré. Le nombre de décès $M(a, t)$ est calculé de la façon suivante :

$$M(a, t) = P(a, t)m(a, t)$$

Dans cette dernière équation, $m(a, t)$ correspond au taux de mortalité qui provient des projections de l'ISQ. C'est le ratio du nombre de décès par âge à la population par âge.

Le nombre d'immigrants interprovinciaux, $I(a, t)$, est calculé de la façon suivante :

$$I(a, t) = P(a, t)i(a, t)$$

où $i(a, t)$ est le taux de migration interprovinciales net qui provient des projections de l'ISQ.

Le nombre d'émigrants $E(a, t)$ est calculé de la façon suivante :

$$E(a, t) = P(a, t)e(a, t)$$

où $e(a, t)$ est le taux d'émigration qui provient des projections de l'ISQ. Avec une composante similaire pour l'immigration permanente directe et un solde de RNP par âge stable dans le temps, on peut reproduire exactement le scénario de référence de l'ISQ. Nous allons maintenant bonifier pour inclure la dynamique des RNP.

On fait la distinction entre les résidents permanents (RP) et non permanents (RNP), mais surtout où on prend en compte les transitions possibles pour les RNP. Soit $RP(a, t)$ le nombre de nouveaux résidents permanents et $RNP(a, t)$ le nombre de résidents non permanents. Il est important de noter que le statut permanent mène à une transition immédiate dans la population générale, sans égard à ce statut. Ce flux est alimenté par le flux de RP internationaux acceptés en tant que permanent et de ceux faisant la transition du statut non permanent à permanent. D'abord, dénotons $RP_W(a, t)$ le nombre de nouveaux RP potentiels provenant de l'extérieur.

Dénotons π_{RNP} , la fraction des résidents non permanents qui font la transition vers la résidence permanente. Il y a un maximum fixé pour l'immigration permanente. Dénotons, $\overline{RP}$ le seuil maximum pour l'immigration permanente.

On peut définir le nombre de résidents non permanents qui pourrait avoir accès à la résidence permanente pour une année t , les candidats,

$$S_{RNP}(t) = \min \left(\sum_a \pi_{RNP} RNP(a, t), \overline{RP} \right)$$

Ce sont des sorties du point de vue des RNP (d'où la lettre S). Si la contrainte est mordante (les candidats sont plus nombreux que le nombre maximal de RP), on ajuste pour obtenir, $S_{RNP}(a, t)$ qui respecte cette contrainte (distribution âge reste la même, total ajusté).

Si la contrainte n'est pas mordante, le nombre d'immigrants provenant de l'extérieur est déterminé, soit

$$RP_W(a, t) = (\overline{RP} - S_{RNP}(t))x(a, t)$$

où $x(a, t)$ est la répartition par âge (et année) des nouveaux RP provenant de l'extérieur selon l'ISQ. Au total, le flux de nouveaux RP est donné par

$$RP(a, t) = RP_W(a, t) + S_{RNP}(a, t)$$

Les RNP évolue quant à eux selon

$$RNP(a, t) = (1 - \pi_W)RNP(a-1, t-1) + RNP_E(a, t) - S_{RNP}(a, t)$$

L'entrée des RNP se fait selon la distribution d'âge de l'ISQ, $r(a, t)$. On fixe d'abord, le seuil d'entrée, RNP_E . C'est un paramètre de contrôle. Ainsi, les entrants sont donnés par

$$RNP_E(a, t) = r(a, t)RNP_E$$

Le paramètre π_W est le taux de sortie vers l'extérieur du Québec. Avec ces équations, il est maintenant possible de mettre à jour la population. Pour l'équation à l'âge zéro, elle

demeure inchangée par rapport au modèle de l'ISQ (le nombre de naissance provenant de la variation des RNP est prise en compte).

Pour autres âges on a,

$$P(a, t) = P(a-1, t-1) - M(a, t) + I(a, t) - E(a, t) + RP(a, t) - \pi_W RNP(a-1, t-1) + RNP_E(a, t) - S_{RNP}(a, t)$$

Pour obtenir la projection de l'ISQ, une fois le solde stabilisé, il suffit d'imposer que

$$\Delta RNP(a, t) = \pi_W RNP(a-1, t-1) + RNP_E(a, t) - S_{RNP}(a, t) = 0$$

Il y a quatre leviers qui peuvent être manipulés dans ce modèle, soit RNP_E , $\overline{RP}$, π_W et π_{RNP} . La seule condition initiale imposée est que le solde des RNP est fixé au niveau observé au quatrième trimestre de 2024, soit 614 577 personnes.

Une archive Github est disponible à l'adresse suivante (<https://github.com/pcmichaud/immsim>) contenant le code, les intrants et un exemple de simulation.

B. La transition vers la RP est-elle différente par programme et durée de séjour?

Nous avons calculé un taux global d'environ 6 à 14% annuellement à l'aide des données agrégées récentes, ce qui est plus élevé que le taux qui a été estimé pour la période avant 2016 par Lu et Hou (2017), soit environ 5%. Nous pouvons utiliser les données administratives de Statistique Canada pour regarder comment ces taux varient avec la durée au Canada. Nous utilisons le MAEE jumelé avec le fichier BDIM (des détails sur ces données sont donnés à la Page 19).

Nous regardons les cohortes d'entrées de 2015 à 2019 et estimons la probabilité de transition vers la RP par programme, soit le PMI, le PTET et le PEE. Nous avons estimé les paramètres d'un modèle de transition qui prend en compte l'âge des immigrants, le nombre d'années depuis l'entrée au Québec ainsi que la cohorte d'entrées. Nous utilisons la cohorte d'entrées de 2017 pour ceux entrés à l'âge de 25 à 29 ans. Nous montrons les taux de transition prédits à 1, 3 et 5 ans.

Tableau 9 Taux de transition vers la RP selon le nombre d'années depuis l'arrivée

ANNÉES	PMI- ÉTUDE	PMI- TRAVAIL	PTET
2	1,4%	8,7%	1,9%
3	7,4%	16,5%	5,8%
4	13,4%	24,3%	9,6%
5	19,4%	32,0%	13,5%

Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistiques Canada Canada. Âge de 25 à 29 ans pour une cohorte entrée en 2017.

Le taux de transition vers la RP le plus faible est observé pour les titulaires de PTET (plusieurs travailleurs saisonniers). Après 3 ans, le taux de sortie vers la RP est de 5.8%. Pour les titulaires de PEE, le taux de sortie après 3 ans est de 7.4% tandis qu'il est le plus élevé pour les titulaires du PMI à 16.5%. Les taux de passage à la RP augmentent avec la durée de séjour au Canada. Après 5 ans, ils sont respectivement de 19,4% (étudiants), 32% (PMI) et 13.5% pour les PTET. En bout de piste, ces taux montrent que la probabilité de sortie augmente avec le nombre d'années au Canada et qu'ils sont les plus élevés au PMI.

C. Comparaisons des RNP

Le Tableau C.1 présente des statistiques sur les titulaires de PTET et le PMI dans le temps. Pour le PTET, la structure d'âge demeure semblable. Les PTET actuels sont davantage en région que ceux de la période que nous allons analyser avec les données administratives. En général, les titulaires de permis récent sont moins susceptibles d'être des travailleurs agricoles (ou ressources naturelles) et plus susceptibles d'agir dans des professions davantage spécialisées. Par ailleurs, la connaissance du français et de l'anglais a tendance à être plus élevée dans la période récente. Finalement, les PTET actuels sont moins susceptibles de venir de pays comme le Guatemala et le Mexique. Au final, toutes ces différences semblent indiquer que les titulaires de PTET plus récents sont susceptibles d'avoir des revenus de travail plus élevé que dans la période d'estimation. Dans le cadre du PMI, on semble observer la tendance inverse, avec un moins grand degré de spécialisation, une moins bonne connaissance du français, une moins grande représentation des secteurs des sciences naturelles et de l'enseignement et des services sociaux. L'âge moyen des titulaires de PMI a aussi augmenté dans le temps.

Tableau 10 Caractéristiques des RNP 2014-2023

PTET		2014-18	2019-22	2023
Sous-programmes	Travailleurs agricoles	73,1	66,6	39,2
	Autres	26,9	33,3	60,8
Groupes d'âge	15 à 29	30,1	32,9	30,9
	30 à 44	56,2	55,0	56,9
	45 à 59	13,1	11,7	11,9
	60 et plus	0,6	0,4	0,5
Région de destination	Montréal	33,3	18,7	14,3
Professions	Spécialisée	21,2	41,7	36,9
	Peu spécialisée	78,6	58,2	63,4
Principaux secteurs	Agriculture & ress. naturelles	70,5	62,7	39,3
	Fabrication & services d'utilité publique	3,7	10,0	15,4
	Métiers, transport & machinerie	3,9	9,2	14,0
Langues connues	Français	11,8	19,5	37,4
	Anglais	18,6	21,2	30,2
Principaux pays de naissance	Guatemala	41,4	41,1	27,2
	Mexique	29,9	27,7	20,7
	France	7,0	4,6	5,5
	Philippines	4,3	5,6	7,9
PMI		2014-18	2019-22	2023
Sous-programmes	Ententes	6,1	3,6	1,3
	Intérêts Canadiens	93,9	92,2	80,3
Groupes d'âge	15 à 29	60,6	50,7	48,4
	30 à 44	32,2	42,1	40,8
	45 à 59	6,3	6,4	8,5
	60 et plus	1,0	1,0	2,2
Région de destination	Montréal	71,7	64,7	55,2
Professions	Spécialisée	43,4	36,3	20,7
	Peu spécialisée	2,7	3,2	1,6
	Non précisée	53,9	61,2	78,1
Principaux secteurs	Autres	54,4	61,2	78,1
	Sciences naturelles	12,1	10,4	5,8
	Enseignement, services sociaux, communautaires & gouv.	9,6	5,7	3,9
Langues connues	Français	93,1	69,4	58,9
	Anglais	95,6	83,0	80,7
Principaux pays de naissance	France	40,4	33,7	20,6
	États-Unis	8,1	<2	<3
	Chine	5,7	<2	<3
	Inde	5,6	10,6	10,5

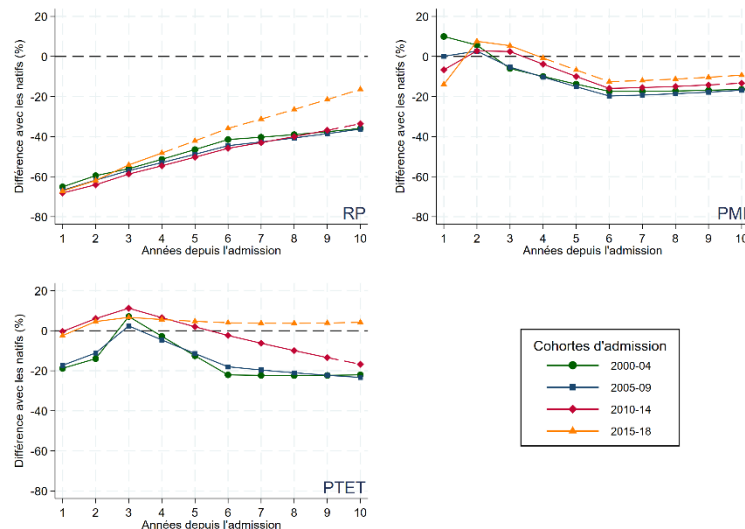
Source : Compilation des publications du MIFI sur les RNP.

D. Convergence économique : quelques précisions et analyse de sensibilité

La variable de revenu utilisé dans l'analyse de convergence est le revenu d'emploi, soit la somme du revenu T4 et des revenus d'emploi autonome non négatifs. Afin de permettre la comparaison avec les natifs, les revenus des RNP sont compensés pour la durée du permis (le nombre de jours potentiellement travaillés) pendant l'année d'imposition. Par exemple, un travailleur saisonnier qui aurait un permis de travail valide pour 120 jours verrait son revenu annualisé par un facteur de 365/120. On restreint à 30 jours au sein d'une même année la durée minimale d'un permis pour être considéré. Les revenus sont en dollars constants de 2019.

En ce qui a trait à la convergence des salaires (Figure 10), je teste la robustesse à l'aide de plusieurs variables de contrôle. Je trouve que ces variables ont très peu d'effet sur les résultats rapportés. Je contrôle premièrement pour des caractéristiques de l'individu telles que son sexe, son statut matrimonial, le secteur d'activité dans lequel il travaille ainsi qu'une variable identifiant les propriétaires d'entreprises. J'ajoute ensuite des contrôles sur l'entreprise employant l'individu. Je contrôle pour la taille de l'entreprise avec le log de la masse salariale, pour l'intensité en capital de l'entreprise avec le stock de capital par employé et pour la productivité de l'entreprise avec le log du T4 moyen. La Figure D.1 présente la convergence des salaires par type d'immigrant en incluant tous ces contrôles. On observe très peu de différences avec la Figure 10. Le principal changement est une diminution des pénalités des PTET, ce qui suggère que ce groupe est plus concentré dans les secteurs moins bien rémunérés ou des entreprises moins performantes que les natifs.

Figure D.1 Profil de convergence économique en termes de revenu d'emploi avec contrôles

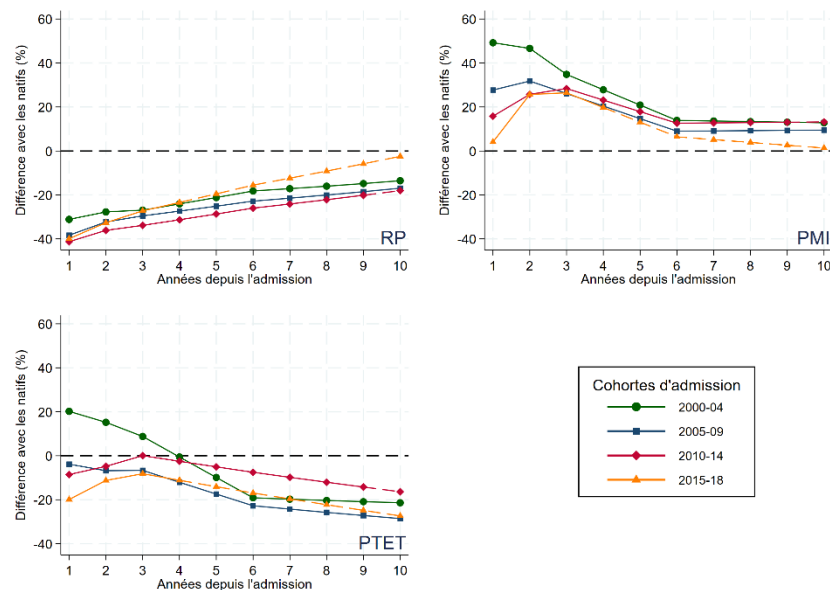


Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistiques Canada (haut gauche= RP, haut droit = PMI et bas = PTET)

Je teste finalement le seuil d'inclusion précédemment fixé à 3500\$. On désire garder seulement les personnes travaillant à temps plein. Or, le nombre d'heures travaillées n'est

pas observé dans les données. Je calcule donc l'équivalent temps plein (ETP) annuel du salaire minimum, soit le salaire minimum multiplié par 35 heures et 52 semaines. J'utilise ce résultat comme seuil d'inclusion. On se trouve donc à couper les personnes travaillant peu (d'heures ou de semaines) durant l'année. Les résultats sont présentés à la figure D.2. On remarque des différences intéressantes. De manière générale, les pénalités pour les immigrants sont moindres. Ceci suggère que restreindre l'échantillon à l'ETP coupe principalement des immigrants à faible revenu (qui n'ont probablement pas travaillé à temps plein toute l'année). Par exemple, les pénalités des résidents permanents sont coupées de moitié à l'arrivée. Leur rattrapage avec les natifs se fait toutefois de manière plus lente. De manière similaire, les PMI ont maintenant un gain relatif aux natifs à l'arrivée, qui s'estompe avec les années depuis la migration. On observe de légères différences chez les PTET au niveau des cohortes, mais de manière générale ce groupe est moins affecté par cette restriction.

Figure D.2 Profil de convergence économique en termes de revenu d'emploi en restreignant sur l'ETP



Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistiques Canada (haut gauche= RP, haut droit = PMI et bas = PTET)